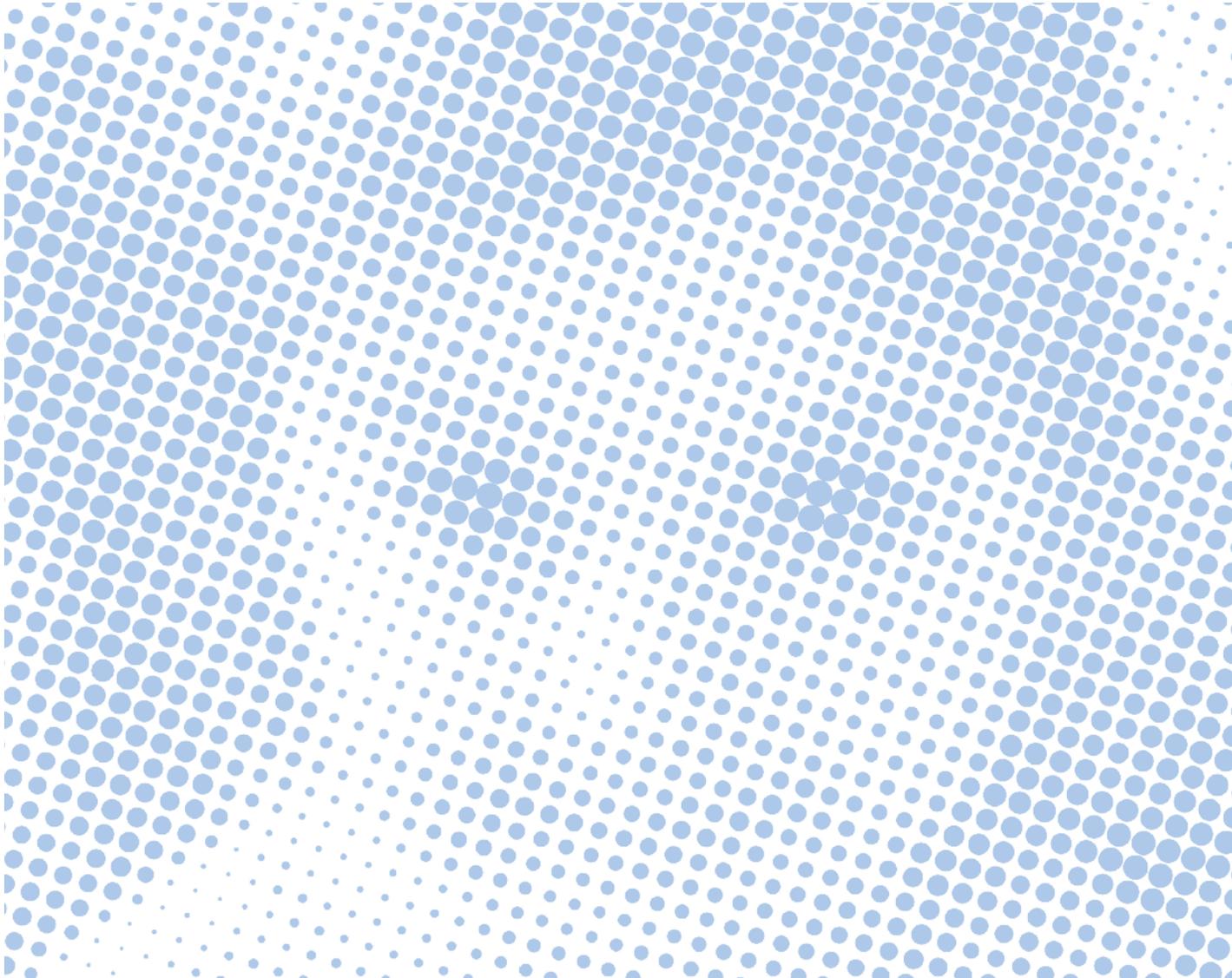




Mise en application du Plan d'études romand pour les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers dans les écoles ordinaires et les écoles spécialisées.

Direction de l'instruction publique et de la culture



À propos de cette brochure :

Cette brochure a été écrite et réalisée dans le cadre d'un projet mené par Andréa Fuchs Fateh de l'OECO. À la suite de la révision de la loi sur l'école obligatoire entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 et opérationnalisée au 1^{er} août 2022 dans les écoles du canton de Berne, la responsabilité de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers est désormais affiliée à la Direction de l'instruction publique et de la culture. Le canton de Berne, avec des communes et des villes majoritairement germanophones, a décidé d'utiliser le document susmentionné comme référence dans ses bases légales. Cette mise en application, n'étant rédigé qu'en allemand, a contraint la responsable de l'enseignement spécialisé francophone à proposer une alternative pour la partie francophone du canton de Berne répondant aux bases légales ainsi qu'aux demandes du terrain et du PER. Monsieur François Gremion, Professeur à la HEP BEJUNE, dans un mandat du canton de Berne, a relevé le défi d'adapter le document allemand au Plan d'études romand. La Direction de l'instruction publique et de la culture le remercie vivement pour son investissement et la qualité de son travail.

Impressum

Responsable de projet : Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne

Direction du projet : Office de l'école obligatoire et du conseil (OECO)

La présente publication s'inspire du document original «Anwendung des Lehrplans 21 für Schülerinnen und Schüler mit komplexen Behinderungen in Sonder- und Regelschulen» par les auteures Madame Judith Hollenweger, Pädagogische Hochschule Zürich et Madame Ariane Bühler, Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich.

Le document a été rédigé et réalisé par Monsieur François Gremion, Professeur à la HEP BEJUNE, en collaboration avec Madame Andréa Fuchs Fateh, Madame Valérie Rytz et Monsieur Virgil Brügger sur mandat de l'OECO.

H \ UTE
É C - LE
P É D A G O G I Q U E
BEJUNE

Disposition

raschle & partner, www.raschlepartner.ch

Juin 2022

Table des matières

Introduction	4	Domaines de capabilité	34
Aperçu et bases conceptuelles	6	Se construire et choisir	35
Présentation générale du Plan d'études romand	6	Reconnaître et accueillir	36
Utilisation du PER avec les enfants à besoin éducatifs particuliers	11	Exprimer et respecter	36
Référence aux Attentes fondamentales – Éléментарisation	14	Explorer et relier	37
Référence à la capabilité – Personnalisation	16	Prévoir, exploiter et évaluer	38
Référence aux expériences – Contextualisation	19	Utilisation des Domaines disciplinaires élargis	39
Projet pédagogique individualisé	21	Élargissement concret des Domaines disciplinaires	39
Domaines disciplinaires élargis	24	Évaluation diagnostique	42
Langues	24	Intégration des éléments dans le projet pédagogique individualisé	42
Mathématiques et Sciences de la nature	26	Mise en œuvre didactique et évaluation	44
Sciences humaines et sociales	28		
Arts	29		
AC&M et AV	29		
Musique	30		
Corps et mouvement	31		
Éducation numérique	32		
Formation générale	33		

Introduction

Objectif de la présente brochure

Cette brochure explique comment utiliser le Plan d'études romand (PER) pour les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers majeurs. Elle s'adresse en priorité aux directions d'école et aux enseignants et enseignantes ainsi qu'aux spécialistes qui sont chargés du projet pédagogique individualisé (PPI). Les informations qu'elle contient s'adressent également aux parents, aux représentants légaux et aux autres intervenants concernés. Les enseignants et enseignantes ainsi que les spécialistes ont pour tâche de mettre en œuvre la mission de formation fixée dans le Plan d'études romand. Toutefois, les apprentissages qui y sont définis ne peuvent souvent pas être développés dans les délais prévus, alors que le Plan d'études romand doit être appliqué à tous les élèves. La présente brochure explique comment gérer cette situation.

Champ d'application

Cette brochure peut aussi bien être distribuée dans les écoles spécialisées que dans les écoles ordinaires (scolarisation spécialisée intégrée). Dans les écoles ordinaires, l'enseignement est déjà planifié sur la base des progressions d'apprentissage et des balises prévues par le Plan d'études romand. Dans les projets pédagogiques individualisés établis pour les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers, seuls des axes de développement sont fixés, sur la base d'Objectifs d'apprentissage adaptés dans des Domaines disciplinaires donnés. L'élargissement systématique de tous les Domaines disciplinaires permet d'éviter une limitation de la mission de formation.

Repères pour l'utilisation du Plan d'études romand

Pour les écoles spécialisées qui n'ont jusqu'à présent pas dispensé leur enseignement selon le plan d'études de l'école obligatoire, le Plan d'études romand change quelque peu la donne. En effet, tous les élèves doivent suivre un enseignement basé sur ce Plan d'études. Aujourd'hui, si certaines écoles spécialisées ont déjà à leur disposition un concept de formation commun, d'autres se concentrent avant tout sur les projets pédagogiques individualisés. La présente brochure propose à toutes les écoles spécialisées une orientation et les aide à planifier et vérifier que les objectifs, les contenus et le cadre de formation sont adéquats.

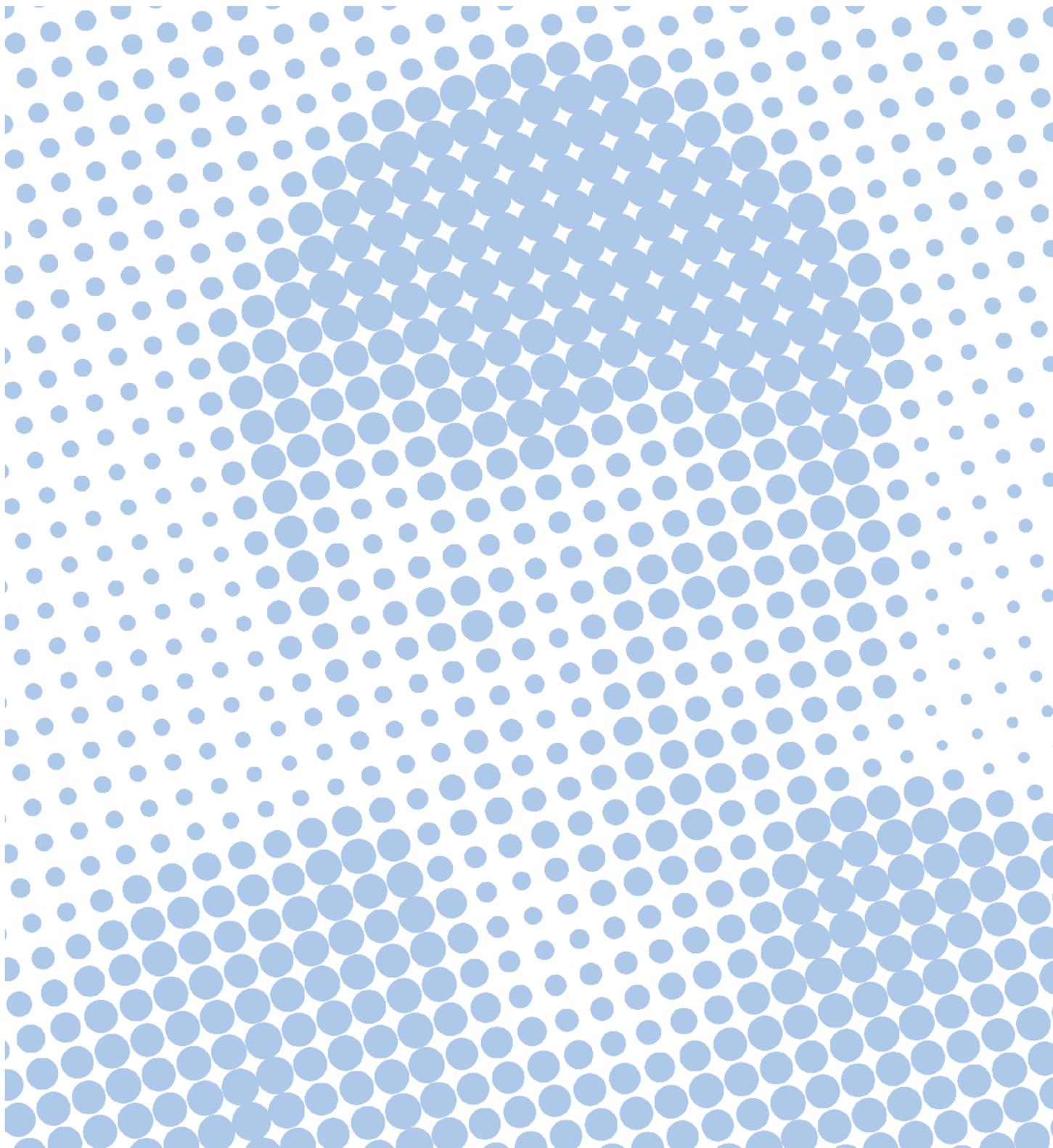
Si le Plan d'études romand est en vigueur dans tous les cantons membres de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), sa mise en œuvre relève de la compétence des cantons. Par conséquent, l'introduction de l'élargissement des Domaines disciplinaires et leur intégration dans le processus d'élaboration des projets pédagogiques individualisés doivent être adaptés aux conditions cadres des cantons.

En bref

Comment établir un projet pédagogique individualisé sur la base du Plan d'études romand? Les questions clés liées à cette problématique, les réponses et les bases conceptuelles sont développées dans le chapitre 2. Au premier plan se trouvent trois stratégies d'élargissement des Domaines disciplinaires du Plan d'études romand: l'élémentarisation des attentes fondamentales, la personnalisation de la capacité et la contextualisation des expériences. Cet élargissement est résumé pour les Domaines disciplinaires du Plan d'études romand dans le chapitre 3. Le chapitre 4 présente, quant à lui, les axes de capacité. Ceux-ci sont élaborés sur la base des Capacités

INTRODUCTION

transversales et du domaine de la Formation générale. Enfin, dans le chapitre 5, on trouve des indications sur l'utilisation des Domaines disciplinaires élargis dans le projet pédagogique individualisé. Les liens entre la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF), les bases conceptuelles et projet pédagogique individualisé sont expliqués quand cela se révèle pertinent.



Aperçu et bases conceptuelles

Présentation générale du Plan d'études romand

Mission de formation

Le Plan d'étude décrit la mission globale et générale de formation de l'école obligatoire qui doit en principe s'appliquer à tous les élèves. Il s'inscrit dans le contexte de la Constitution fédérale (art. 62, alinéa 4) qui concerne l'harmonisation de l'instruction publique en Suisse. Couvrant l'ensemble de la scolarité obligatoire, le Plan d'études romand à la volonté d'harmonisation de l'école publique en déclinant les objectifs de l'enseignement dans une perspective globale et cohérente et en définissant en particulier les attentes fondamentales de fin de cycle.

Objectif de la scolarisation

Selon les finalités et les objectifs d'éducation, d'instruction et de formation, la mission de l'école est de permettre à tous les élèves «d'apprendre, d'apprendre à apprendre afin de devenir aptes à poursuivre leur formation tout au long de leur vie». La scolarisation assure pour tout élève «la construction de connaissances et l'acquisition de compétences permettant à chacun et chacune de développer ses potentialités de manière optimale», ainsi que sa propre identité. La scolarisation les rend capables de mener leur vie de manière autonome et indépendante et de participer de manière active et responsable à la vie en société, sur les plans social, culturel, professionnel et politique (voir la Déclaration de la CIIP, 2003).

Trois cycles

Les 11 années de scolarité obligatoire sont réparties en 3 cycles :

- » Cycle 1: 1^{re} à 4^e
- » Cycle 2: 5^e à 8^e
- » Cycle 3: 9^e à 11^e

Les Attentes fondamentales sont définies pour chaque cycle et constituent des repères dans l'accomplissement de la mission de formation. Si les Attentes fondamentales ne sont pas acquises, les élèves concernés risquent de ne pas atteindre les objectifs du Projet global de formation. Ce dernier n'est par exemple pas rempli si on réduit l'offre de formation aux Attentes fondamentales du 1^{er} cycle ou lorsque le travail avec l'élève porte uniquement sur des Domaines disciplinaires choisis. Or ce n'est qu'au cycle 3 que des thèmes importants sont abordés, tant pour la préparation à la vie professionnelle que pour la vie quotidienne.

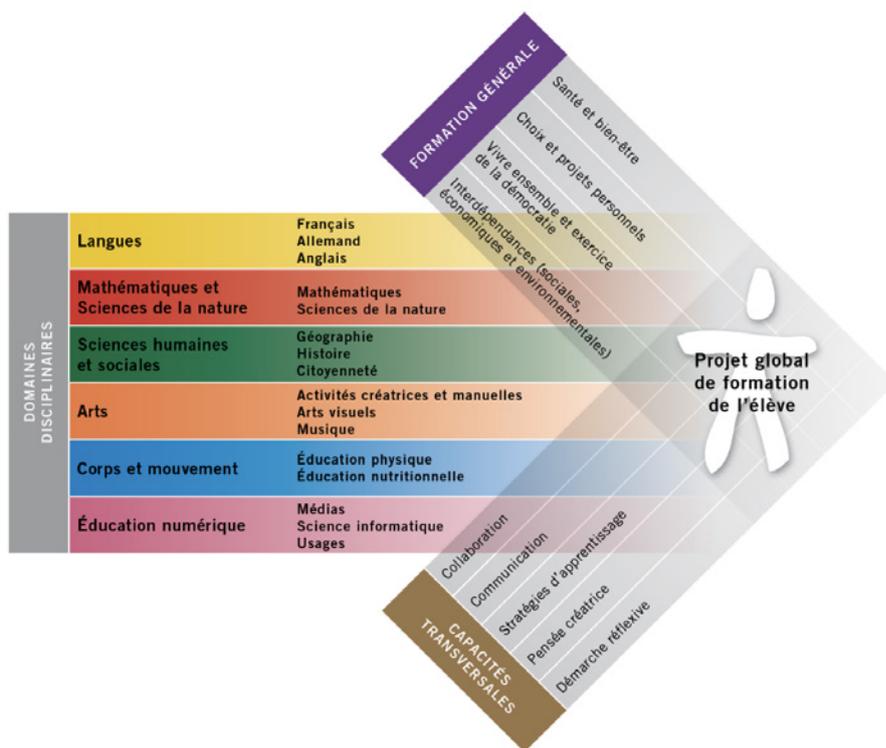
Contenu du Plan d'études romand

Le PER est organisé en trois entrées :

- » Domaines disciplinaires
- » Formation générale
- » Capacités transversales

La mise en lien des trois entrées définit le Projet global de formation de l'élève. L'éducation en vue du développement durable (EDD) et de l'éducation à la citoyenneté teintent l'ensemble du Projet global de formation et favorise les approches interdisciplinaires.

APERÇU ET BASES CONCEPTUELLES



Flèche du Plan d'études romand : Projet global de la formation de l'élève (CIIP)

Domaines disciplinaires

Les six Domaines disciplinaires recouvrent l'ensemble des disciplines scolaires. Chaque domaine est pluridisciplinaire et implique des interactions concrètes entre les disciplines qui le constituent. Des liens existent aussi entre Domaines et sont mentionnés de cas en cas. La progression à travers les cycles est conçue de manière à permettre aux élèves d'entrer de manière de plus en plus approfondie dans les disciplines.

Le PER propose six Domaines disciplinaires :

Domaines disciplinaires	Disciplines
Langues (L)	<ul style="list-style-type: none"> - Français (L1) - Allemand (L2) - Anglais (L3) - Latin
Mathématiques et Sciences de la nature (MSN)	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Sciences de la nature
Sciences humaines et sociales (SHS)	<ul style="list-style-type: none"> - Histoire - Géographie - Éthique et cultures religieuses*
Arts (A)	<ul style="list-style-type: none"> - Activités créatrices et manuelles - Arts visuels - Musique
Corps et mouvement (CM)	<ul style="list-style-type: none"> - Éducation physique - Économie familiale*
Éducation numérique (EdNum)	<ul style="list-style-type: none"> - Médias - Science informatique - Usages

*Spécificités cantonales

APERÇU ET BASES CONCEPTUELLES

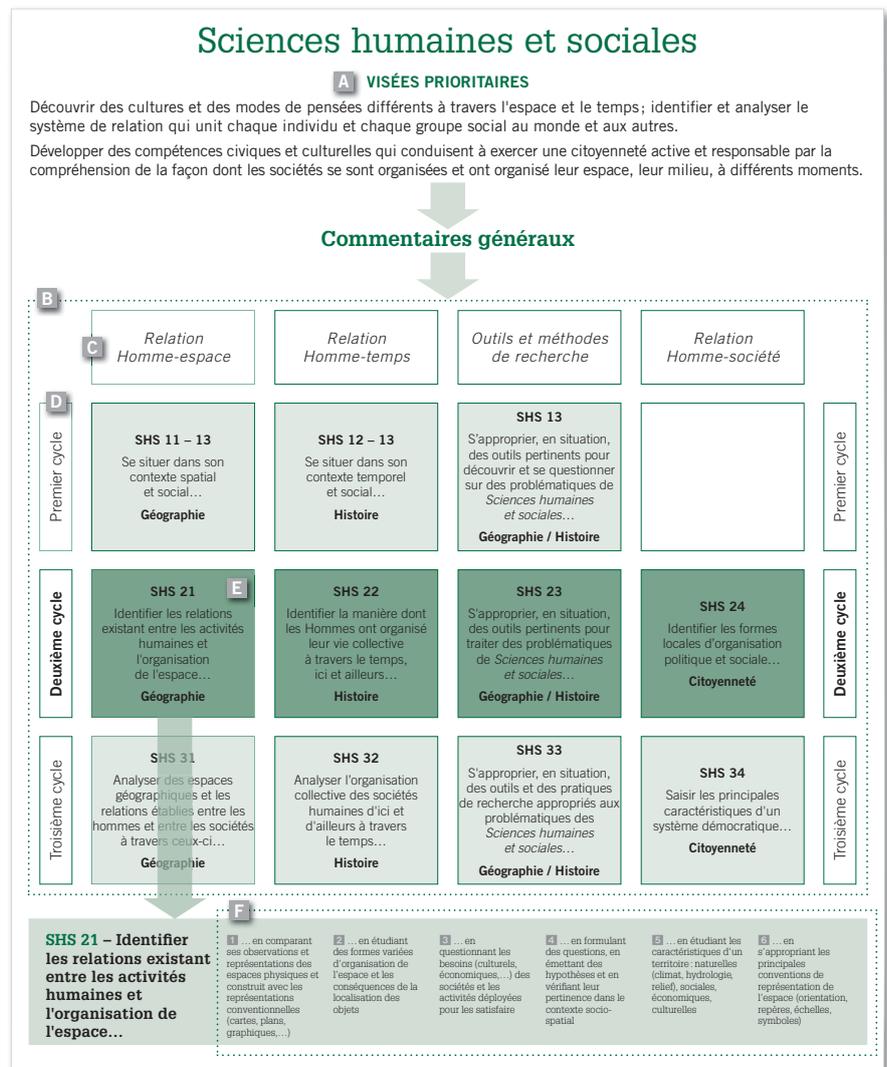
Les six Domaines disciplinaires sont déclinés par cycle (1, 2 et 3) et sont structurés de la manière suivante :

Les Visées prioritaires (A) décrivent les finalités attendues, délimitent le cadre dans lequel évoluent les apprentissages du domaine et contiennent le potentiel de développement des apprentissages. Elles permettent de définir les grandes orientations des disciplines qui composent le domaine.

Les Commentaires généraux définissent le cadre et les orientations essentielles d'un domaine et des disciplines. Les divers aspects à prendre en compte pour la mise en œuvre du PER y sont mentionnés :

- » Le Réseau des Objectifs d'apprentissage (B)
- » L'organisation pour les trois Cycles (D)
- » Les Axes thématiques (C) à aborder

Les Objectifs d'apprentissage (E) sont à mettre en relation avec les Visées prioritaires dont ils sont la traduction pour le cycle considéré. Un Objectif d'apprentissage est précisé par des Composantes (F).



APERÇU ET BASES CONCEPTUELLES

Chaque Objectif d'apprentissage est décliné dans une partie nommée Progression des apprentissages (G). Celle-ci décrit dans chaque domaine, pour chaque discipline et par cycle, les connaissances et compétences qui doivent être abordées et travaillées en classe.

Les Attentes fondamentales (H) décrivent les acquisitions qui sont nécessaires à la poursuite des apprentissages dans les disciplines concernées. Elles doivent être atteintes au cours, mais au plus tard à la fin de chaque cycle (fin 4^e, 8^e et 11^e années). Les Attentes fondamentales s'appuient sur la Progression des apprentissages. Toutefois, elles n'en reprennent pas nécessairement tous les éléments et elles ne retiennent que ce qui est considéré comme devant être acquis en principe par tous les élèves pour assurer la suite de leur parcours scolaire. Les Attentes fondamentales permettent, dans le cadre de l'enseignement en classe, de disposer de repères pour la régulation des apprentissages. Elles donnent des indications pour vérifier les acquis fondamentaux des élèves.

Les Indications pédagogiques (I) fournissent des conseils à visée pédagogiques. Elles ont un statut de conseil et complètent la Progression des apprentissages et les Attentes fondamentales.

MSN 11 – 15

ESPACE

MSN 11 – Explorer l'espace...

... en classant des formes géométriques selon des critères divers (forme, taille, couleur...)

... en se situant ou situant des objets à l'aide de systèmes de repérage personnels

... en représentant librement des objets ainsi que des formes géométriques

Progression des apprentissages

1 ^{re} – 2 ^e années	3 ^e – 4 ^e années
---	--

ÉLÉMENTS POUR LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES

Résolution de problèmes géométriques, notamment: ① ② ③ ④ ⑤

- tri et organisation des informations (*liste, schéma...*)
- mise en œuvre d'une démarche de résolution
- ajustement d'essais successifs
- déduction d'une information nouvelle à partir de celles qui sont connues
- vérification, puis communication d'une démarche (oralement) et d'un résultat en utilisant un vocabulaire adéquat

Figures et transformations géométriques

Liens MSN 14 – *Grandeurs et mesures*; A 12 AV – *Perception*; A 12 AC&M – *Perception*; FG 11 – *MITIC*

Manipulation, observation et reconnaissance de formes géométriques simples: solides et formes planes ①	Manipulation, observation, reconnaissance, description et dénomination des formes géométriques simples: solides et formes planes ①
Classement d'objets selon un critère (<i>forme, taille, orientation...</i>) ①	Classement d'objets selon deux critères (<i>forme, taille, orientation...</i>) ①
Construction d'une forme plane ou d'un solide avec du matériel divers ①	Construction d'une forme plane ou d'un solide avec du matériel de construction (<i>plots, mosaïque...</i>) ①

Reproduction et réalisation de formes planes (*frises, pavages...*) ① ②

Repérage dans le plan et dans l'espace

Liens SHS 11 – *Relation Homme-espace*; A 12 AV – *Perception*

Découverte, exploration de l'espace et orientation en variant les points de référence (<i>son propre corps, d'autres personnes, d'autres objets...</i>) ①	Description d'un trajet dans son espace familier en indiquant le point de départ, le point d'arrivée, les directions à prendre, les repères pertinents ① ②
Détermination de sa position ou de celle d'un objet (<i>devant, derrière, à côté, sur, sous, entre, à l'intérieur, à l'extérieur...</i>) selon différents points de repères ①	Détermination de sa position ou de celle d'un objet (<i>devant, derrière, à côté, sur, sous, entre, à l'intérieur, à l'extérieur, à gauche, à droite...</i>) selon différents points de repères ①

Utilisation d'un code personnel pour mémoriser et communiquer des itinéraires de son espace familier ① ②

MSN 11 – 15

ESPACE

... voir MSN 15 rabat de gauche

MSN 11 – 15

ESPACE

... voir MSN 15 rabat de gauche

Attentes fondamentales	Indications pédagogiques
Au cours, mais au plus tard à la fin du cycle, l'élève...	Ressources, indices, obstacles. Notes personnelles
...résout des problèmes géométriques en faisant appel à une ou plusieurs des composantes suivantes: <ul style="list-style-type: none"> - choix et mise en relation des données nécessaires à la résolution - observation de formes géométriques, de transformations géométriques et de positions relatives d'objets - vérification de la pertinence du résultat - communication de la démarche (oralement) et du résultat 	Concernant la résolution de problèmes, cf. Remarques spécifiques sous Commentaires généraux MSN La résolution de problèmes ainsi décrite est destinée à s'appliquer aux Progressions d'apprentissage des champs: <ul style="list-style-type: none"> - Figures et transformations géométriques - Repérages dans le plan et dans l'espace Veiller à proposer des problèmes de géométrie et de repérage non seulement dans le « micro-espace » mais aussi dans le « méso-espace » voire dans le « macro-espace »
...reconnait et nomme le rond, le carré, le rectangle, le triangle <ul style="list-style-type: none"> ...poursuit la construction, avec du matériel ou sur papier, d'une frise formée de 2 ou 3 formes géométriques ...oriente une forme pour qu'elle s'insère dans un ensemble 	Recourir à des supports variés, matériels ou logiciels, pour explorer les propriétés des figures et des transformations géométriques (<i>puzzles, Tangram, surfaces ou plots, cubes, cubes emboîtables...</i>) (cf. Remarque FG 11 – MITIC en relation avec MSN) Lorsque l'orientation d'une figure n'est pas « standard », des élèves éprouvent des difficultés à la reconnaître. Par exemple un carré « posé sur la pointe » risque de ne pas être reconnu
...situe des objets par rapport à lui et par rapport à d'autres objets (<i>devant, derrière, sur, sous, à côté de, entre, à l'intérieur de, à l'extérieur de</i>)	

MSN 11 – 15

ESPACE

APERÇU ET BASES CONCEPTUELLES**Formation générale**

Les thématiques de la Formation générale sont transversales aux Domaines disciplinaires. Elles contribuent à compléter les connaissances et compétences développées par des savoirs et des dimensions éducatives associées. La Formation générale clarifie les apports qui font partie du projet de formation de l'élève. Elle rend visibles des apports éducatifs et met en évidence, entre autres, l'importance d'initier les élèves, futurs citoyens, à la complexité du monde, à la recherche et au traitement d'informations variées et plurielles, à la construction d'argumentations et au débat.

Le PER propose cinq thématiques :

- » Santé et bien-être
- » Choix et projets personnels
- » Vivre ensemble et exercice de la démocratie
- » Interdépendance (sociales, économiques, environnementales)
- » MITIC (Médias, Image, Technologies de l'information et de la Communication)

Capacités transversales

Les Capacités transversales sont mobilisées au travers de situations et d'activités contextualisées leur permettant de se développer. Elles permettent à l'élève d'améliorer sa connaissance de lui-même et concourent à optimiser et à réguler ses apprentissages. Elles ont également des incidences sur l'organisation du travail de la classe, la réalisation d'activités ou la gestion de l'enseignement.

Le PER propose cinq Capacités transversales :

- » Collaboration
- » Communication
- » Stratégie d'apprentissage
- » Pensée créatrice
- » Démarche réflexive

Contenus obligatoires

Le Projet global de formation de l'élève est rempli lorsque les contenus obligatoires du Plan d'études romand sont pris en considération et que l'école permet à l'élève d'être confronté à des thèmes/connaissances clés. Être scolarisé, c'est aussi faire des expériences d'apprentissage et de vie, découvrir différents cadres de vie et donc développer ses préférences, motivations et talents. Tous les élèves doivent pouvoir faire des expériences importantes qui les préparent à la vie adulte, même s'ils ont besoin d'aides techniques ou de soutien pour ce faire.

Apprentissages préscolaire et extrascolaire

S'il est prévisible que, pour un cycle donné, des Attentes fondamentales définies ne peuvent pas être atteintes, une importance plus grande sera donnée aux capacités, aptitudes et aux stades de développement acquis habituellement avant d'entrer à l'école et en milieu extrascolaire. En général, les enfants ou jeunes peuvent apprendre de manière informelle grâce à des expériences vécues dans d'autres contextes que l'environnement scolaire et ces expériences peuvent servir de base à l'élaboration d'objectifs de formation. Tout ce que ces enfants ou jeunes peuvent apprendre de manière incidente puis approfondie à l'école doit faire partie du mandat de formation pour les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers majeurs.

Réduire le Projet global de formation de l'élève à l'acquisition purement fonctionnelle d'aptitudes et de capacités ou d'encouragement du fonctionnement selon la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) n'est toutefois pas souhaitable.

Utilisation du PER avec les enfants à besoin éducatifs particuliers

Par définition, un plan d'études est tenu d'être ambitieux. C'est bien le cas du Plan d'études romand, qui propose un projet complet de formation. Aspirant aux mêmes visées pour tous les élèves de l'école obligatoire, il soutient un principe d'accessibilité au savoir pour chaque enfant.

Élargissement des trois entrées du Plan d'études romand

Sur quelle base doit se fonder le Plan d'études romand pour être accessible à tous les élèves? Comment élargir les trois entrées du Plan d'études romand pensées dans un rapport de complémentarité (les six Domaines disciplinaires, la Formation générale et les Capacités transversales) et leurs Visées prioritaires de sorte que les Objectifs d'apprentissage et de formation significatifs puissent également être décrits pour les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers?

Les six Domaines disciplinaires recouvrent l'ensemble des disciplines scolaires. Chaque domaine est pluridisciplinaire et implique des interactions concrètes entre les disciplines qui les constituent. Tous les Domaines disciplinaires et la Formation générale comportent des Visées prioritaires et des Commentaires généraux, ainsi qu'un Réseau des Objectifs d'apprentissage. L'ensemble des Objectifs d'apprentissage forme un réseau organisé et structuré présentant, pour les trois cycles, les Thématiques à aborder.

Les Domaines disciplinaires ne mobilisent toutefois pas toujours la même logique, mais s'orientent en fonction de leurs disciplines (p. ex. «Langues» ou «Arts») et de leurs traditions didactiques. Dans leur structure globale, les Domaines disciplinaires ne sont donc pas tous organisés sur le même modèle et leur Réseau des Objectifs d'apprentissage prennent des orientations spécifiques. Cela étant, si on élaborait une proposition d'élargissement pour chaque Domaine disciplinaire, on perdrait vite la vue d'ensemble. Il est donc normal de vouloir trouver une entrée par trois références communes à toutes les disciplines.

Trois références communes

Les rubriques des Commentaires généraux de chaque Domaine disciplinaire permettent de dégager trois références communes : 1/ des Visées prioritaires explicitées par des Intentions et formalisées dans un Réseau d'Objectifs d'apprentissage (par ex. maîtriser la lecture et l'écriture et développer la capacité de comprendre et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en français) : les Attentes fondamentales expriment le socle attendu pour chaque élèves à la fin d'un cycle, en suivant une Progression des apprentissages 2/ des informations sur la contribution du Domaine disciplinaire concerné à la Formation générale et aux Capacités transversales (par ex. : Les Choix et projets personnels sont développés par les activités communicatives pratiquées en classe ; Les Stratégies d'apprentissage, notamment par les activités d'analyse visant à la maîtrise du fonctionnement des langues) : un Modèle de capabilité basé sur les Capacités transversales et le domaine de la Formation Générale est proposé dans cette brochure ; et 3/ des informations sur les Conditions cadre matérielles et organisationnelles (par ex. : favoriser la fréquentation par les élèves des infrastructures culturelles existantes, dans le quartier, la commune, le canton) : les Composantes des Objectifs d'apprentissage complètent ces conditions.

Ces trois références (Attentes fondamentales ; modèle de capabilité et Composantes des Objectifs d'apprentissage) constituent la base pour l'élargissement des trois entrées du Plan d'études romand.

APERÇU ET BASES CONCEPTUELLES

Personnalisation	Référence à la capacité (Modèle de capacité basé sur les Capacités transversales et la Formation générale)
Éléментарisation	Référence aux connaissances (Attentes fondamentales des Thématiques des Réseaux d'Objectifs d'apprentissage des Domaines disciplinaires)
Contextualisation	Référence aux expériences (Composantes des Objectifs d'apprentissage, en référence aux Conditions cadre matérielles et organisationnelles des Domaines disciplinaires)
Apprentissages	Référence au Projet global de formation de l'élève

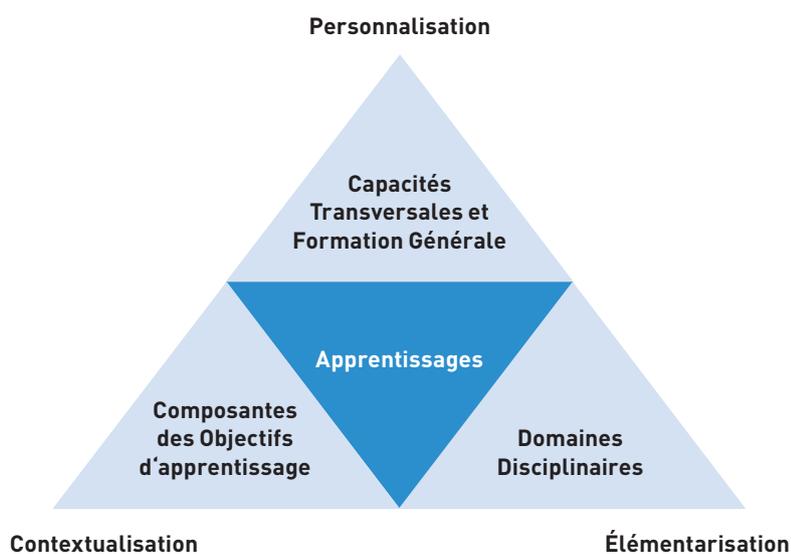


Figure 1: élargissement du Plan d'études romand : élémentarisation, personnalisation et contextualisation

Principes de l'élargissement

Les trois entrées du Plan d'études romand sont élargies sur la base des références présentées ci-dessus, qui sont communes à tous les Domaines disciplinaires.

La référence aux Visées prioritaires ainsi qu'aux Réseaux des Objectifs d'apprentissage des Domaines disciplinaires et de la Formation générale convient à une élémentarisation, c'est-à-dire au fait de se concentrer sur ce qui est important et essentiel, formalisé dans les Attentes fondamentales.

La référence à la capacité offre l'accès à la personnalisation, c'est-à-dire qu'elle permet de se concentrer sur l'aptitude à faire quelque chose qui est susceptible d'être à la fois exercé et mobilisé dans l'ensemble des Domaines disciplinaires et des disciplines scolaires, au sens du Projet global de formation de l'élève.

La référence aux expériences convient à la contextualisation, c'est-à-dire au fait de se concentrer sur les environnements d'apprentissage et de vie dans lesquels les élèves peuvent faire des expériences essentielles en lien avec les Conditions cadre matérielles et organisationnelles, dimensions également spécifiées dans les Composantes des Objectifs d'apprentissage.

Ces trois références sont expliquées plus en détail ci-après.

APERÇU ET BASES CONCEPTUELLES**Groupe cible :
Élèves présentant des besoins
éducatifs particuliers majeurs**

Cette brochure aide à élaborer les projets pédagogiques individualisés pour les élèves dont les besoins individuels, le niveau scolaire et l'évolution ne peuvent pas être reproduits uniquement, ou seulement de manière fragmentaire, au moyen des Attentes fondamentales du Plan d'études romand. Les élèves présentant besoins éducatifs particuliers majeurs se différencient des autres par les possibilités d'acquisition, de traitement et d'action qu'ils ont à leur disposition.

En principe, les explications qui suivent peuvent également s'appliquer aux élèves qui, dans certains Domaines disciplinaires, dépassent largement les Attentes fondamentales pour le cycle concerné. Cette brochure s'applique toutefois en premier lieu aux élèves présentant des besoins éducatifs particuliers avec une limitation importante des compétences cognitives. Répondre à la question de la mise en œuvre du Projet global de formation de l'élève est bien plus urgente pour ces élèves-là que pour ceux dépassant largement les Attentes fondamentales.

**Objectifs d'apprentissage
adaptés**

L'adaptation des Objectifs d'apprentissage est un critère nécessaire, mais non suffisant pour faire partie du groupe cible susmentionné. Si seuls certains Objectifs d'apprentissage sont adaptés et que la formation a principalement lieu en suivant la Progression des apprentissages élaborée pour le cycle concerné, il n'y a pas lieu d'élargir de manière systématique les Domaines disciplinaires.

Dans le cas où tous les Objectifs d'apprentissage doivent être adaptés, cette brochure constitue une aide qui permet de ne pas se focaliser sur les déficits (encouragement sur la base des problèmes détectés) et d'éviter une réduction du Plan d'études romand. Cette brochure vise à aider à élargir les Objectifs d'apprentissage adaptés sans se concentrer uniquement sur les déficits (encouragement sur la base des problèmes détectés) et en contrebalançant les limitations imposées par Plan d'études romand. Elle aide à se concentrer sur la capacité à mener une vie responsable et autonome au sein de la société et à maîtriser les Attentes fondamentales du Plan d'études comme point de départ du projet pédagogique individualisé.

Mesures renforcées

Selon le concordat sur la pédagogie spécialisée, les élèves bénéficient de mesures renforcées si l'offre de pédagogie spécialisée de base mise à disposition par l'école ordinaire ne satisfait pas leurs besoins éducatifs particuliers. Toutefois, il est tout à fait possible que les élèves bénéficient de mesures renforcées et qu'ils reçoivent un enseignement correspondant à la structure des Objectifs d'apprentissage prévus dans le Plan d'études romand (p. ex. en raison de troubles affectant leurs sens).

Lorsque l'enseignement est complété par des mesures pédagogiques ou thérapeutiques particulières (p. ex. logopédie, physiothérapie, ergothérapie, psychomotricité) et que différentes personnes sont impliquées, il est particulièrement important de garantir un vécu scolaire cohérent. Les élèves ne sont pas seulement les bénéficiaires de mesures, mais aussi les sujets de leur propre apprentissage. L'élaboration en commun d'un projet pédagogique individualisé permet de donner l'orientation nécessaire au corps enseignant et au personnel spécialisé impliqués.

Retard de développement

Il est fort probable que les élèves présentant des retards importants dans leur développement ne puissent pas suivre l'enseignement dans tous les

APERÇU ET BASES CONCEPTUELLES

Domaines disciplinaires en suivant la structure des Objectifs d'apprentissage prévus. Ils auront besoin de davantage de temps pour acquérir les capacités et aptitudes de base et, selon leur âge, il est possible qu'ils n'aient à leur disposition que des possibilités d'acquisition, de traitement et d'action de base du point de vue de la logique du développement.

La construction de capacités sensori-motrices, affectives et motivationnelles, ainsi que cognitivo-perceptives peut être analysée sous l'angle de différentes théories. Cette brochure n'est pas axée sur une théorie en particulier et ne propose donc pas une définition claire des étapes de développement. Le développement des enfants et des jeunes présentant des besoins éducatifs particuliers majeurs varie énormément d'un individu à l'autre. Les spécialistes sur le terrain, auxquels est avant tout destinée cette brochure, doivent être capables d'évaluer le potentiel de développement et les conséquences des besoins éducatifs particuliers sur l'acquisition de capacités et d'aptitudes. Cette évaluation permettra d'avoir une idée appropriée à la situation de chaque élève.

Obstacle au droit à la formation Cette brochure doit servir d'instrument d'aide dans les situations dans lesquelles un handicap peut constituer un obstacle à l'accès à une formation et/ou à la réalisation des objectifs de formation. Elle doit permettre de soutenir les spécialistes responsables pour qu'ils assurent à tous les élèves le droit à la formation.

L'adaptation des Objectifs d'apprentissage ou la mise à disposition de mesures de pédagogie spécialisée seule n'offre aucune garantie quant à l'accès total au Projet global de formation de l'élève au sens du Plan d'études romand. Et c'est là que le présent modèle revêt une grande importance. Il met en avant les objectifs de formation et les relie à la question de savoir ce qui est essentiel pour avoir une «vie digne et respectable». En outre, il aide à pondérer et à choisir les Objectifs d'apprentissage, en gardant toujours à l'esprit l'objectif d'une vie d'adulte autonome et responsable.

Référence aux Attentes fondamentales – Éléментарisation

Apprentissages prévus dans le Plan d'études romand

Le Plan d'études romand est axé sur des apprentissages spécifiques. Les Visées prioritaires des Domaines disciplinaires sont déclinées en Objectifs d'apprentissage formant un réseau organisé et structuré qui présente, pour les trois cycles, les Thématiques à aborder. Chacune de ses Thématiques est en principe spécifique à une des disciplines regroupées dans le Domaine disciplinaire. Il arrive que certaines thématiques soient communes à deux disciplines («Modélisation» est par exemple une Thématique conjointe aux Mathématiques et aux Sciences de la nature). Tous ces éléments permettent de résoudre certains problèmes dans différentes situations. L'acquisition de chaque Objectif d'apprentissage est décrite au moyen des Attentes fondamentales prévues dans les trois cycles. Ces dernières sont liées pour chaque cycle à l'atteinte de la progression des apprentissages donnés.

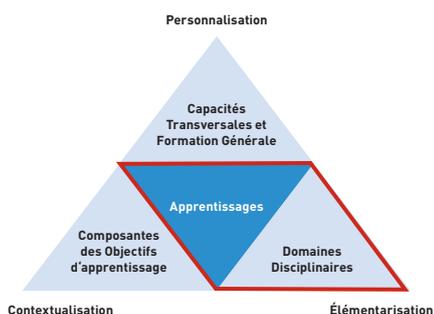
Le Plan d'études romand décrit donc la progression des apprentissages permettant de spécifier chaque Objectif d'apprentissage et son Attente fondamentale. La plupart des Objectifs d'apprentissage présupposent déjà certaines capacités et aptitudes qui doivent être acquises avant le début de la scolarité obligatoire ou en parallèle à celle-ci. Si ce n'est pas le cas, il faudra travailler au renforcement des acquis préscolaires et extra-scolaires.

APERÇU ET BASES CONCEPTUELLES

Les éléments de la progression des apprentissages ne présentent pas tous les mêmes exigences sur le plan du développement cognitif pour atteindre les Attentes fondamentales du cycle 1. Ces exigences sont par exemple plus élevées en mathématiques (voir nombres et variables, faire des opérations et désigner) qu'en français (voir compréhension orale, compétences de base).

Éléментарisation

Domaine disciplinaire



Là où un ou une élève n'a pas (encore) atteint les éléments de la progression pour l'atteinte des Attentes fondamentales pour un cycle tel que décrit dans le Plan d'études romand, on procède à une éléментарisation. Celle-ci peut être exécutée comme suit :

- » en adaptant la description de la progression des apprentissages (les mêmes possibilités pour tous les Domaines disciplinaires) ;
- » en fixant les compétences pratiques, capacités et aptitudes préalables ou de base selon la logique du développement.

La progression des apprentissages ne se contente pas toujours de suivre une logique contraignante, spécialisée et lié au développement. Il peut aussi arriver qu'elle décrive différents aspects d'une Attente fondamentale (p. ex. exécuter une tâche, suivre une histoire, identifier les informations importantes dans une communication, renforcer la capacité d'écoute ; [L1 13-14](#)).

Informations dans la présente brochure

Le Plan d'études romand contient les Disciplines, les Objectifs d'apprentissages et la Progression des apprentissages en vue des Attentes fondamentales. Il ne contient cependant pas les compétences pré-requises sur lesquelles se fondent la Progression des apprentissages visés dans un Domaine disciplinaire. Ces compétences sont présentées pour chaque Domaine disciplinaire sous la rubrique «Éléментарisation» du chapitre 3.

Les possibilités d'adaptation des Objectifs d'apprentissages contenus dans le Plan d'études romand lorsque les Attentes fondamentales ne sont pas toutes applicables sont présentées dans le chapitre 5.

Importance de la CIF pour l'orientation sur les compétences

Les activités décrites dans la CIF peuvent être comprises comme des capacités et des aptitudes. La CIF ne contient toutefois aucune information sur le niveau de qualité de ces activités.

Les Domaines de la vie de la CIF peuvent être compris comme des Domaines de compétence au sens le plus large. Il s'agit de Domaines dans lesquels une personne assimile des méthodes de résolution des problèmes lui permettant de participer. Des aides techniques, une assistance et des aménagements peuvent améliorer la participation et permettre de trouver des solutions alternatives au problème.

Toutes les compétences sont soumises à des conditions fonctionnelles. Certaines restrictions de fonction (fonctions organiques, activités) ont une incidence sur l'acquisition de compétences.

Référence à la capacité – Personnalisation

Capacité dans le Plan d'études romand

Selon le Plan d'études romand, la formation a pour but de rendre les élèves capables de mener une vie responsable : « L'École publique assume des missions d'instruction et de transmission culturelle auprès de tous les élèves. Elle assure la construction de connaissances et l'acquisition de compétences permettant à chacun et à chacune de développer ses potentialités de manière optimale ». Des aspects liés à la capacité d'une personne se trouvent dans le Plan d'études romand, d'une part dans les Capacités transversales, d'autre part dans le domaine de la Formation générale. En outre, tous les Domaines disciplinaires aident d'une manière ou d'une autre les élèves à apprendre à mener leur vie et contribuent ainsi à leur capacité. La référence à la capacité résume ces aspects et les systématisé.

Capacités transversales

« Les Capacités transversales permettent à l'élève d'améliorer sa connaissance de lui-même et concourent à optimiser et à réguler ses apprentissages ». « Elles sont liées au fonctionnement individuel de l'apprenant-e face à une acquisition (apprendre sur soi-même et apprendre à apprendre) ainsi qu'aux interactions entre l'enseignant-e, l'élève et la tâche (mieux faire apprendre). » « Elles s'inscrivent dans une volonté de réussite scolaire et représentent une part importante du bagage dont chaque élève devrait être muni au cours de sa scolarité en vue de son insertion sociale et professionnelle. » Dans le Plan d'études romand, « les Capacités transversales ne sont pas enseignées pour elles-mêmes ; elles sont mobilisées au travers de nombreuses situations contextualisées leur permettant de se développer et d'étendre progressivement leur champ d'application. Les Capacités transversales sont liées entre elles et sont complémentaires. Elles ne sont pas déclinées en Objectifs d'apprentissage et ne sont pas évaluées pour elles-mêmes ».

Formation générale

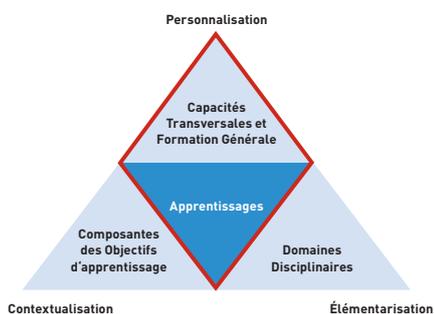
Les thèmes abordés ont pour visées de permettre à l'élève de « développer la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel et social et de lui permettre d'opérer de choix personnels ». L'élève est invité à « prendre conscience des diverses communautés et à développer une attitude d'ouverture, ainsi qu'une responsabilité citoyenne ». Or cette invitation à la prise de conscience porte également sur « la complexité et les interdépendances, ainsi que sur le développement d'une attitude responsable et active en vue d'un développement durable ».

Contribution des Domaines disciplinaires à la capacité

Tous les Domaines disciplinaires permettent aux élèves de mener une réflexion sur eux-mêmes, sur leur environnement et sur les autres. Ils contribuent chacun au développement de la culture de l'élève (linguistique, mathématique, scientifique, artistique) mais aussi des « connaissances et des comportements assurant l'épanouissement corporel et la préservation de sa propre santé » ainsi que de « connaissances et de comportements de citoyen et d'acteur social ». Il s'agit là d'explorer et de développer son propre potentiel, de réfléchir à la manière d'organiser sa vie et à ses perspectives d'avenir, et de réussir à gérer sa vie en exploitant ses propres potentiels. L'idée principale derrière est le développement et la formation d'une personnalité équilibrée.

APERÇU ET BASES CONCEPTUELLES

Personnalisation



La focalisation sur la personne devient de plus en plus importante lorsque les compétences ne sont pas développées comme le prévoit le Plan d'études romand. Décider alors quelles aptitudes doivent être acquises à un moment donné nécessite une vision transdisciplinaire pour fixer les objectifs. Quand l'occasion de développer le potentiel et le talent d'un élève se présente, celle-ci ne peut être entrevue que sur la base du développement de l'élève. Par exemple, lorsque deux enfants doivent acquérir des compétences dans un même Domaine disciplinaire, il est possible de travailler sur des aptitudes différentes (et donc de viser des objectifs différents) en fonction du potentiel, du degré de développement ou d'apprentissage et des centres d'intérêts de l'enfant. Chez un enfant, le chant en classe pourra renforcer la conscience de soi et donc l'identité propre, alors que chez un autre, il pourra renforcer la persévérance dans une situation difficile. Les enseignants et enseignantes, de même que les enseignants et enseignantes spécialisés, fixent ces objectifs ou buts personnalisés lors de la mise en place de la situation d'apprentissage.

Référence à la capabilité

Afin de pouvoir établir des liens systématiques avec tous les aspects essentiels de la capabilité sans oublier de domaine, un modèle de capabilité a été développé. Ce dernier repose sur une articulation des Capacités transversales avec les thèmes et objectifs de la Formation générale, en tenant compte aussi des valeurs ou principes visés dans le Projet global de formation de l'élève.

Il s'agit d'une proposition de lecture du Plan d'étude romand qui donne une orientation pour la personnalisation se voulant fidèle au Projet global de formation de l'élève, mais sans prétention à l'exhaustivité ni à l'exclusivité interprétative.

Informations dans la présente brochure

Le concept de «capabilité» et son importance sont brièvement décrits ci-après. La figure 2 représente les Domaines de capabilité articulant une synthèse des Capacités transversales aux thématiques de la Formation générale. Un modèle de capabilité et les aptitudes qui en découlent sont décrits dans le chapitre 4.

Les contributions des différents Domaines disciplinaires à la capabilité sont présentées dans la rubrique «Personnalisation» du chapitre 3.

Les possibilités de personnalisation de la réflexion à laquelle incitent les Domaines disciplinaires sur soi-même, sur les autres et sur l'environnement sont présentées dans le chapitre 5.

Importance de la CIF pour la personnalisation

La CIF met l'accent sur le fonctionnement et le handicap, non sur la personnalité et son développement. La CIF ne propose pas de personnalisation. Tous les aspects relatifs à celle-ci sont regroupés sous les «facteurs personnels». Ils ne font pas partie du fonctionnement, mais, au contraire, doivent être abordés indépendamment de celui-ci. En d'autres termes: une personne est une personne, quelles que soient les limitations fonctionnelles auxquelles elle fait face dans la vie.

Les Domaines de la vie de la CIF ne sont pas personnalisés, étant donné que la CIF n'établit que les «aspects objectifs» des compétences ou des expériences. Elle n'établit ni les intérêts, ni les potentiels, ni les motivations. En outre, la CIF est orientée de manière systémique, seules les situations sont établies, pas les processus de développement.

APERÇU ET BASES CONCEPTUELLES

Axes de capabilité

La « capabilité » met l'accent sur le développement du potentiel et de la volonté de l'élève et a pour objectif de fournir et de développer des possibilités d'action. L'aptitude à gérer diverses situations sociales, avec la confiance nécessaire à l'égard de soi et d'autrui pour entrer en dialogue en est un exemple. La capacité à être persévérant et à acquérir avec plaisir de nouvelles aptitudes pour la résolution des problèmes qui se présentent en est un autre. Il s'agit là pour l'élève de pouvoir également exercer des activités qui semblent compter pour lui tout en ayant le sentiment d'être à l'origine des changements.

Permettre la capacité à agir

Tous les élèves devraient être capables d'agir de manière autodéterminée et responsable envers eux-mêmes, les autres et leur environnement. Il ne s'agit pas seulement ici des capacités et des aptitudes, ou même de la volonté, mais aussi d'être habilité à agir. Permettre et, si nécessaire, soutenir la capacité d'agir de tous les élèves relèvent également du mandat de formation.

Éprouver le sentiment d'auto-efficacité

Il s'agit principalement d'éprouver le sentiment d'auto-efficacité et le sentiment d'avoir le contrôle de ses actes. On entend par là être libre, pouvoir faire des choix et appréhender la vie de manière positive. Même en ayant un fonctionnement très restreint, des déficits cognitifs ou de graves problèmes de santé, les élèves peuvent atteindre cet objectif, même si c'est par d'autres moyens que les enfants et jeunes ne présentant pas de limitation.

Afin d'avoir des points de repères pour ces objectifs d'acquisition de ces aptitudes, un modèle de capabilité a été construit sur la base des descripteurs des Capacités transversales du Plan d'études romand en articulation avec les thématiques de la Formation générale (voir description dans le chapitre 4).

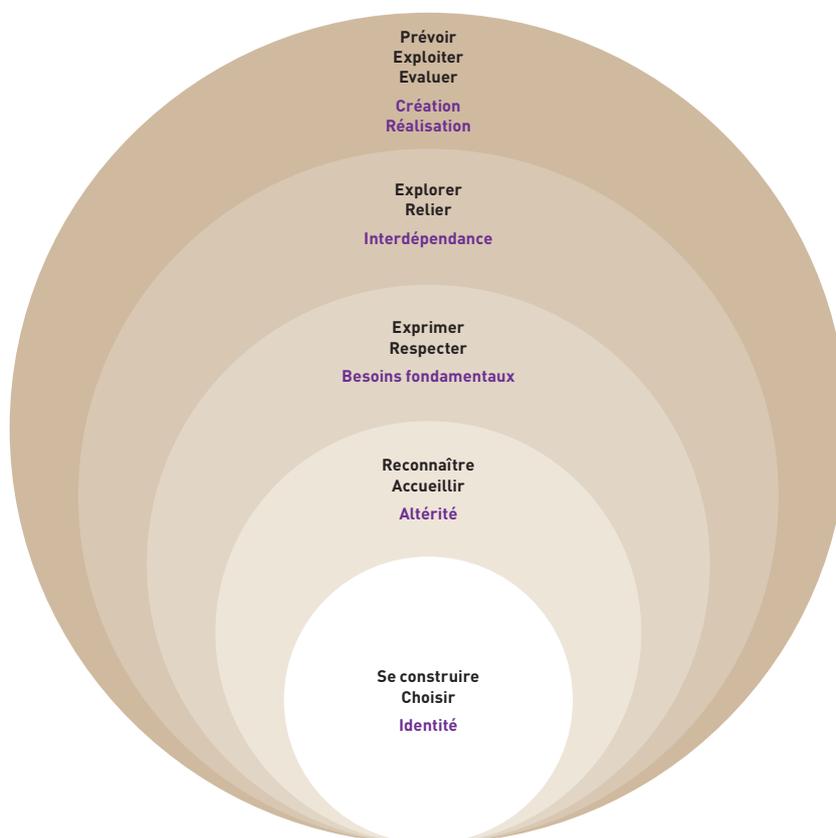


Figure 2: Domaines de capabilité: élargissement des Capacités transversales et de la Formation Générale

Référence aux expériences – Contextualisation

Expériences selon le Plan d'études romand

Le Plan d'études romand attache une grande importance aux apprentissages: «L'École publique assume une mission globale et générale de formation qui intègre des tâches d'éducation et d'instruction permettant à tous les élèves d'apprendre, et d'apprendre à apprendre afin de devenir aptes à poursuivre leur formation tout au long de leur vie». Pour ce faire, le Plan d'études romand se fonde sur les apprentissages préscolaires et extrascolaires des enfants et des jeunes et permet à ceux-ci de les mettre en lien avec les apprentissages vécues à l'école.

Thèmes et connaissances

Les Domaines disciplinaires reprennent les thèmes et connaissances disciplinaires et transdisciplinaires et permettent une réflexion à leur sujet. Au 1^{er} cycle, l'accent est mis sur une approche ludique des thèmes et un aménagement en conséquence de l'environnement d'apprentissage. Avant de pouvoir acquérir un savoir factuel, conceptuel et processuel, il faut que les élèves puissent faire des expériences de base. Pour ces derniers, se familiariser avec les possibilités d'action et les attributs des objets qui les entourent ainsi qu'avec les liens entre les divers éléments (savoir implicite) constitue la base pour acquérir plus tard un savoir explicite et pour une formation spécialisée.

Perspectives d'avenir

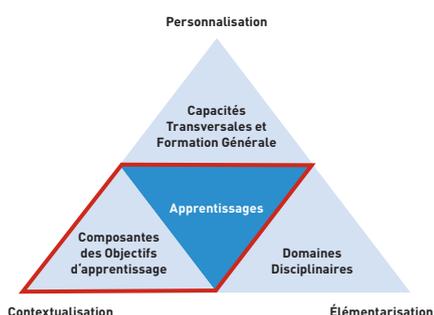
Le Plan d'études romand, en rappelant que l'École assume sa mission de formation sur les principes d'égalité et d'équité, assure à «chaque élève les possibilités et moyens de formation correspondant à ses besoins».

Les expériences vécues dans la vie de tous les jours sont un point de départ important du processus d'apprentissage. En outre, les élèves devront plus tard être capables d'utiliser les compétences acquises dans leur quotidien, dans le cadre de leur travail et dans leurs relations sociales. Les thèmes et connaissances, les capacités et aptitudes sont de préférence acquises dans des situations familières, exemptes de peur et d'incertitudes. Il faut donc aménager l'environnement d'apprentissage, ce qui comprend également les relations entre les enseignants et enseignantes ou enseignants et enseignantes spécialisés et les élèves.

Participation : une condition pour vivre des expériences

La participation est la condition préalable du processus de formation. Les écoles (spécialisées) doivent concevoir leur enseignement, leurs mesures d'encouragement et de thérapie de telle sorte qu'elles offrent aux élèves l'opportunité de participer de manière active. À cet égard, le cadre de vie revêt une grande importance parce qu'il est possible d'apprendre en faisant des liens avec les expériences de la vie quotidienne qui peuvent servir de support d'apprentissage.

Contextualisation



Les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers majeurs ne peuvent souvent pas (encore) faire référence à tous les apprentissages sur lesquels se construisent les Domaines disciplinaires. C'est pourquoi les apprentissages implicitement exigés par le Plan d'études romand pour les thèmes et contenus d'enseignement doivent être d'abord rendus possibles. Pour ce faire, il est possible de choisir et d'adapter les environnements didactiques de sorte que les élèves puissent faire des expériences importantes pour l'apprentissage :

- » intégrer les thèmes/connaissances dans des situations de la vie courante (p. ex. «comprendre les échanges d'un dialogue» lors d'actes de soin) ;
- » intégrer les thèmes/connaissances dans des situations concrètes (p. ex. faire des mathématiques en mettant la table ou en partageant un gâteau) ;

APERÇU ET BASES CONCEPTUELLES

- » faire des liens avec les thèmes actuels de la vie courante des élèves ;
- » adapter les contenus ou les thèmes/connaissances aux possibilités d'acquisition (p. ex. acquisition perceptive au lieu d'abstraite) ;
- » mettre à disposition des aides techniques, une assistance personnelle ou d'autres aménagements de l'environnement didactique afin de permettre à l'élève de faire des expériences.

Informations contenues dans la présente brochure

Les contenus obligatoires, les thèmes/connaissances étant fixés dans le Plan d'études romand, ils ne sont donc pas présentés dans la présente brochure. Il est en outre peu pertinent de vouloir faire ici des prescriptions sur les situations d'apprentissage et de la vie courante, étant donné que celles-ci doivent être aménagées en fonction des dispositions des élèves. Lors de l'aménagement des environnements didactiques et du choix des lieux d'apprentissage extrascolaires, il faut également tenir compte de l'âge, des centres d'intérêts, des prédispositions, de l'origine familiale et des expériences préalables. C'est pourquoi la brochure ne donne que des informations comme suit :

Les indications sur la contextualisation sont données pour tous les Domaines disciplinaires dans le chapitre 3.

Les possibilités de mise en œuvre concrète de la contextualisation lors de la planification des situations d'apprentissage sont présentées dans le chapitre 5 (voir la rubrique « Contextualisation »).

Référence à la CIF

Les Domaines de la vie de la CIF décrivent où les enfants et les jeunes sont impliqués et où leur participation est menacée ou entravée. Ces Domaines peuvent aussi être compris comme des Domaines d'expérience dans lesquels les élèves abordent des thèmes, contenus et connaissances importants.

Dans certains cantons et certaines écoles, les Domaines de la vie de la CIF sont utilisés pour établir les Domaines nécessitant un soutien. À cette fin, il est important que, d'une part, ces Domaines soient liés aux thèmes/connaissances du Plan d'études romand (p. ex. communication et utilisation des médias) et que, d'autre part, des rencontres et expériences authentiques soient rendues possibles.

La participation fait partie des facteurs environnementaux (facteurs favorisant ou entravant). Ces facteurs sont des éléments clés pour l'aménagement du cadre et peuvent être adaptés de sorte à rendre possible une participation.

Les handicaps du fonctionnement (p. ex. les fonctions de la vision, de la mobilité) peuvent être compensés par des adaptations de l'environnement, par la mise en place d'aides techniques ou encore par des approches alternatives, des expériences et des connaissances.

Projet pédagogique individualisé

Projet pédagogique individualisé

Lors de la planification des offres de formation, des processus d'apprentissage et des objectifs, le Plan d'études romand doit également être pris en compte dans le cas des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers majeurs. Un projet pédagogique individualisé qui n'est pas élaboré en fonction des objectifs de formation définis dans le Plan d'études romand n'est pas un projet satisfaisant. Dans le chapitre 5, les liens entre l'évaluation diagnostique et le projet pédagogique individualisé sont plus amplement détaillés.

Directives cantonales

L'évaluation diagnostique et le projet pédagogique individualisé, de même que les processus, les critères et les instruments, sont réglés au niveau cantonal. Les cantons qui ont adhéré au concordat sur la pédagogie spécialisée utilisent la CIF comme terminologie commune et comme système d'information et de documentation pour l'établissement des besoins (Procédure d'évaluation standardisée) et certains cantons l'utilisent également pour les entretiens de bilan ou comme base pour le projet pédagogique individualisé.

Le Plan d'études romand est commun à tous les cantons suisses romands, mais chaque canton est responsable de sa mise en œuvre. Il peut donc y avoir des différences entre les directives sur la grille horaire, sur les rapports d'évaluation ou sur l'organisation des degrés scolaires. Il est donc important de tenir compte des directives cantonales concernées lors de la planification.

Moyens d'enseignement

Les Moyens d'enseignement revêtent une grande importance dans la mise en œuvre du Plan d'études romand dans les écoles. Ils servent en effet de cadre à la planification annuelle et à sa mise en œuvre. Les moyens d'enseignement aident à déterminer ce qui doit être fait en classe, à quel moment, à quel endroit et de quelle manière afin que les Objectifs d'apprentissage (p. ex. les exigences de base) soient atteints. Souvent, il n'est pas possible de mettre en place ces moyens de manière satisfaisante pour les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers majeurs, d'où l'importance de l'élaboration du projet pédagogique individualisé et de sa mise en œuvre.

Mise en œuvre dans les cantons et les écoles

Il est de la responsabilité des cantons d'adapter leurs documents actuels relatifs au projet pédagogique individualisé ou d'en élaborer de nouveaux qui répondent mieux aux exigences du Plan d'études romand. Au niveau des écoles, il est par exemple possible de développer un plan de travail ou un programme propre à l'établissement concerné afin d'accorder le processus à son groupe cible et de rendre clairement visible quand et quels contenus obligatoires sont abordés (planification indépendante des trois cycles du Plan d'études romand). Il n'est toutefois pas nécessaire de recréer toutes les références pour chaque élève. Certaines questions se règlent au niveau de l'école ou du groupe/degré. Les questions réglées au niveau de l'école évitent aux enseignants et enseignantes spécialisés de devoir se mettre d'accord, car elles fournissent un cadre commun pour l'élaboration du projet pédagogique individualisé.

Projet pédagogique individualisé intégré dans le cycle de planification et de réalisation du soutien

Le cycle de planification et de réalisation du soutien sert de base au projet pédagogique individualisé, ce dernier étant intégré dans le cycle. Après la description de la situation et l'évaluation diagnostique, les informations importantes pour la création des liens avec le Plan d'études romand sont recueillies (analyser, comprendre) et les objectifs de formation fixés pour un semestre ou une année (planifier, décider). Les élargissements pertinents

APERÇU ET BASES CONCEPTUELLES

(élémentarisation, personnalisation, contextualisation) sont fixés dans le projet pédagogique individualisé.

La manière dont peut être établi un projet pédagogique individualisé axé sur le Plan d'études romand en partant de l'évaluation diagnostique est indiquée dans le chapitre 5.

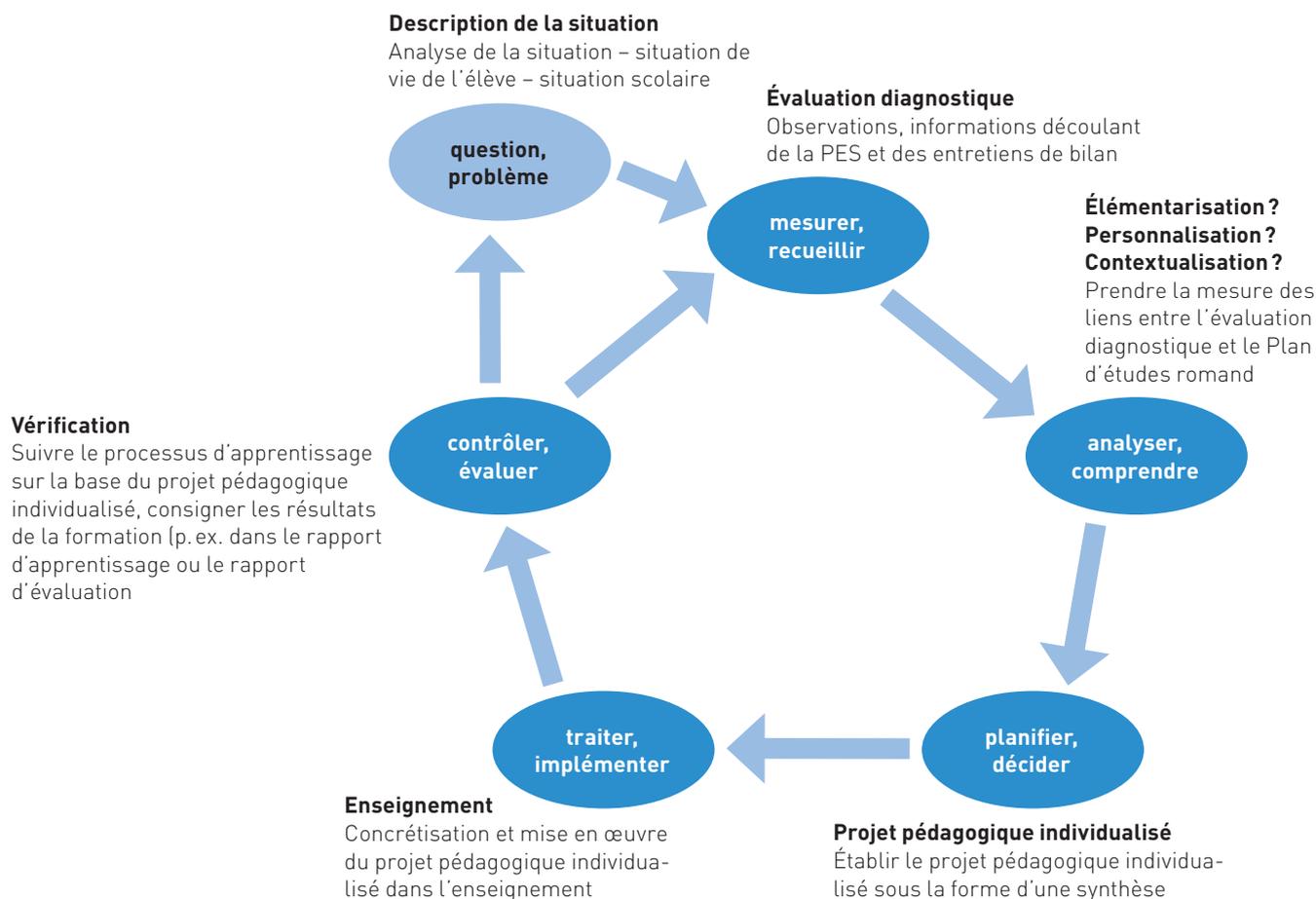


Figure 3: Aperçu du regroupement de l'évaluation diagnostique et du projet pédagogique individualisé

Point de départ de l'évaluation diagnostique

Quels éléments du projet pédagogique individualisé utilisés jusqu'à présent sont encore pertinents? La réponse à cette question varie selon les écoles et les enseignants et enseignantes spécialisés. Et ce d'autant plus que les différents cantons et écoles mettent en œuvre des stratégies très différentes en matière de projet pédagogique individualisé. La présente brochure montre différents moyens de planifier une année scolaire selon le Plan d'études romand sur la base d'une évaluation diagnostique. La nouveauté est que les données de l'évaluation ne seront plus uniquement utilisées pour établir les axes de développement, mais aussi pour planifier l'acquisition des compétences dans tous les Domaines disciplinaires et les offres de formation correspondantes et, si nécessaire, faire les adaptations spécifiques aux situations de handicap.

Utiliser les informations de l'évaluation diagnostique pour le projet pédagogique individualisé

Afin d'optimiser l'utilisation des informations de l'évaluation diagnostique, il est important de bien faire les distinctions suivantes :

Limitations fonctionnelles: les atteintes des fonctions organiques, le problème de santé et les risques (CIF et CIM) donnent des indications sur les aides techniques et adaptations nécessaires dans l'environnement. Les im-

APERÇU ET BASES CONCEPTUELLES

pacts des limitations fonctionnelles sur le processus de formation doivent être réduits au maximum possible.

Capacités et aptitudes : les activités de la CIF déterminent ce qu'un enfant est déjà capable de faire ou non et si ses capacités et aptitudes correspondent à son âge. Ces dernières peuvent être comprises comme des compétences ou des composantes de compétences. Les capacités et aptitudes existantes constituent la base pour la participation et le point de départ pour le développement des compétences.

Talents et potentiels : les centres d'intérêts, les préférences, les stratégies pour surmonter les handicaps et les motivations sont des bases importantes pour mettre en place des processus de formation appropriés. Ils donnent des repères pour la capacité et des indications sur la « zone proximale de développement » (L. Vygotsky). Ces aspects importants ne sont pas systématiquement établis dans la CIF (voir facteurs liés à la personne).

Lien entre les axes de développement et les Domaines disciplinaires élargis

De manière générale, la définition commune d'axes de développement est fixée dans le cadre de l'entretien de bilan pédagogique. Les liens entre les axes de développement et les Domaines disciplinaires peuvent être créés tant par le biais de l'élémentarisation (liens entre les activités et les compétences, capacités et aptitudes) que par le biais de la contextualisation (lien entre la participation dans un domaine de la vie et les thèmes, les contenus et les connaissances).

Les axes de développement donnent également des indications sur la création des situations d'apprentissage et le choix des objets d'apprentissage, alors qu'il n'est pas possible de déduire les objectifs de formation des handicaps fonctionnels. Les Domaines de capacité sont utilisés lorsque la structure des compétences du Plan d'études romand n'offre pas d'orientation appropriée.

Établir le projet pédagogique individualisé

Les informations découlant de l'évaluation diagnostique et les clarifications complémentaires constituent le point de départ de l'établissement du projet pédagogique individualisé. Faut-il procéder à une élémentarisation ? Si les paliers de compétence du Plan d'études romand n'offrent pas ou peu d'orientation, on fixe en premier lieu quelles capacités et quelles aptitudes (au sens des aspects des compétences) doivent être développées. Ensuite se pose la question de savoir en quoi la compétence visée donne les capacités nécessaires à l'enfant. On s'assure ainsi que l'acquisition de certaines capacités et de certaines aptitudes contribue à la capacité au sens du mandat de formation et des objectifs de formation du Plan d'études romand. Enfin, il faut réfléchir à la manière d'organiser les contextes d'apprentissage pour qu'ils facilitent et soutiennent au maximum l'apprentissage de l'enfant. Il s'agit là de rendre possibles les expériences, quels que soient les résultats précédents.

Voici comment pourrait être établi un projet pédagogique individualisé :

Domaines disciplinaires et disciplines PER	Élémentarisation	Personnalisation	Contextualisation
	Connaissances disciplinaires	Capabilité	Expériences d'apprentissage
<i>Thématiques</i>	Objectifs pédagogiques {Attentes fondamentales du PER}	En se basant sur le modèle de capabilité {dans quel but ?}	{Comment ?}

Domaines disciplinaires élargis

Langues

Remarques générales

Dans le Domaine disciplinaire « Langues », la langue d'enseignement « français » revêt une grande importance. L'apprentissage d'une langue étrangère (allemand ou anglais) ne devrait toutefois pas être entièrement exclu. Étant donné que dans le cadre de l'enseignement d'une langue étrangère le vocabulaire est plus limité et les tournures plus simples, les occasions d'apprendre qui s'y présentent sont également importantes.

La langue est un moyen de communication et c'est pourquoi elle est cruciale, mais elle est également un monde de symboles avec ses propres systèmes de signes. Le langage écrit est une des techniques culturelles les plus importantes et sa maîtrise est essentielle pour participer sur le plan social.

Ce Domaine disciplinaire prévoit les finalités suivantes :

- » Apprendre à communiquer et communiquer
- » Maîtriser le fonctionnement des langues/réfléchir sur les langues
- » Construire des références culturelles
- » Développer des attitudes positives face aux langues et à leur apprentissage

Éléментарisation

L'utilisation de la langue comme moyen de communication est une capacité fondamentale de l'être humain dont fait partie la communication non verbale et para-verbale. L'élément clé est l'utilisation consciente de signes. Le Plan d'études romand décrit les aptitudes de base qui peuvent facilement être élémentarisées. Ci-après se trouvent les aspects élémentaires des compétences linguistiques que le Plan d'études romand ne contient pas.

Compréhension orale

Écouter

- » Localiser les sons et les tons (aptitudes de base)
- » Suivre le discours oral d'autres personnes

Compréhension écrite

Lire

- » Suivre les manières de communiquer non verbales (direction du regard, indications données par les mains, etc.)
- » Déchiffrer le sens des différents gestes (p. ex. la gestuelle, la mimique, la posture = langage corporel)
- » Déchiffrer des photos et des images

Production orale

Parler

- » Produire des sons et faire des gestes (langage corporel)
- » Exprimer ses besoins de manière verbale ou non verbale

Production écrite

Écrire

- » Tracer des traits
- » Utiliser les traits comme des signes communicatifs

Accent mis sur les langues et sur la littérature

Ces Objectifs d'apprentissage sont avant tout contextualisés (voir ci-après).

DOMAINES DISCIPLINAIRES ÉLARGIS

Personnalisation

Les « langues » et notamment la capacité à parler constituent un élément essentiel de la capacité. La langue ouvre une voie à soi-même, aux autres et à son environnement. Elle est un moteur essentiel au développement de la pensée. Concernant les Domaines de capacité, les éléments suivants doivent être pris en compte :

Se construire, Choisir (Identité)

La langue est un moyen important pour l'expression de soi et la représentation de soi. Notre propre histoire ou biographie est accessible grâce aux récits (narration) et à la restitution verbale (représentations). La langue nous permet de montrer que nous avons le contrôle de nos actes.

Reconnaître, Accueillir (altérité)

La reconnaissance, l'appréciation et l'estime sont partagés et transmis grâce à la communication (verbale et non verbale). La conscience de soi se nourrit des interactions avec les autres. À cet égard, la langue constitue un moyen important pour exprimer l'intersubjectivité (appréciation et estime de l'autre). La langue sert de moyen pour nouer et entretenir des relations. Elle est un instrument important pour s'ouvrir aux autres et au monde.

Exprimer, Respecter

La communication est la base pour la coopération, la capacité à gérer les conflits et l'action commune. Le langage verbal et non verbal est un moyen important pour le dialogue et les échanges.

Explorer, Relier (interdépendance)

Prévoir, Exploiter, Évaluer

La langue est une technique culturelle importante et permet d'accéder à la société, à la culture et à la technologie. La langue aide à structurer et à venir à bout des tâches.

Contextualisation

Les expériences avec la langue et la littérature (la capacité à écrire et à lire) sont indispensables au développement humain. Chaque situation est l'occasion d'utiliser la langue et de rendre sa fonction concrète. À cet égard, les expériences suivantes sont notamment essentielles :

Découvrir la langue en tant que moyen de communication

Création de situations dans lesquelles l'élève est encouragé à communiquer et développe son intérêt à échanger des informations, des sentiments, etc.

Découvrir l'écriture et la lecture

Création de situations dans lesquelles il est possible de faire des expériences avec des livres, des livres audio et des histoires sur différents supports, ainsi que d'apprendre l'importance des signes et des symboles. Découvrir les sonorités et la typographie de différentes langues. Découvrir les vers, les rimes et les poèmes (y c. les chansons).

Découvrir la langue en tant que moyen d'apprentissage et d'application du savoir

Création de situations (dans tous les Domaines disciplinaires) dans lesquelles l'enfant trouve l'accès à la langue comme outil (technique culturelle) pour résoudre des problèmes, pour se représenter le monde (notion).

Découvrir la langue en tant que moyen de participation

Création de situations dans lesquelles la langue permet d'accéder à la participation dans différents contextes. Création de situations de communication dans tous les Domaines de vie et contextes.

Mathématiques et Sciences de la nature

Remarques générales

Le Domaine disciplinaire «Mathématiques et Sciences de la nature» vise à explorer les lois scientifiques auxquelles obéit le monde et leurs représentations. Les mathématiques aident à comprendre les régularités, les relations entre les choses et leur place dans l'espace et le temps, permettant ainsi de comprendre et de prédire des situations réelles.

Ce Domaine disciplinaire prévoit les finalités suivantes :

- » d'acquérir un certain nombre de notions, de concepts et de modèles scientifiques développés progressivement par l'humanité et de réaliser la manière dont les savoirs scientifiques se sont construits ;
- » d'identifier des questions, de développer progressivement la capacité de problématiser des situations, de mobiliser des outils et des démarches, de tirer des conclusions fondées sur des faits, notamment en vue de comprendre le monde naturel et de prendre des décisions à son propos, ainsi que de comprendre les changements qui sont apportés par l'activité humaine ;
- » de se montrer capable d'évaluer des faits, de faire la distinction entre théories et observations, et d'estimer le degré de confiance que l'on peut avoir dans les explications proposées.

La Visée prioritaire pour ce domaine est la suivante :

«Se représenter, problématiser et modéliser des situations et résoudre des problèmes en construisant et en mobilisant des notions, des concepts, des démarches et des raisonnements propres aux Mathématiques et aux Sciences de la nature dans les champs des phénomènes naturels et techniques, du vivant et de l'environnement, ainsi que des nombres et de l'espace».

Pour les mathématiques, il définit les actions qui sont essentielles pour l'acquisition de compétences mathématiques. Il s'agit, si on ne tient pas uniquement compte des aspects cognitifs, des actions suivantes :

- » découvrir, construire et utiliser des nombres, ordonner, modifier, différencier, comparer, « exprimer » (faire des opérations et désigner)
- » faire l'expérience de, explorer, sonder, découvrir, étudier, choisir, et mettre en relation, communiquer sa démarche (rechercher et argumenter)
- » former des suites, compléter des suites, classes (grandeurs, mesures et modélisation)

Pour les sciences de la nature, le PER offre de nombreuses possibilités permettant à l'élève de manipuler, observer, toucher et se questionner sur des concepts plus scientifiques. Il vise également une approche du corps, notamment sa capacité à utiliser les 5 sens, à comparer.

Éléментарisation

Les premiers paliers de compétences, en particulier dans le domaine «nombres et variables», nécessitent une capacité de représentation et une aptitude fondamentale à mathématiser : permanence des objets (à la base de la classification), compréhension des notions d'égalité et de différence, distinction entre les notions d'antériorité et de postériorité ainsi que formation de séries. Des compétences pré-numériques (importantes pour les compétences en lien avec les grandeurs et les données) sont également cruciales. Les aptitudes suivantes doivent être acquises avant d'aborder le premier palier de compétences du Plan d'études romand :

DOMAINES DISCIPLINAIRES ÉLARGIS

Espace	Exploration de l'espace par rapport à son propre corps, savoir reconnaître et dénommer, positions dans l'espace, perception de l'espace (cf. MSN11).
Nombres	Dénombrement, associer un nombre à une quantité et inversement, les organiser et les ordonner, comptage, correspondances terme à terme, comparer et associer des quantités équivalentes (MSN 12)
Opérations	Approche de l'addition et la soustraction à l'aide de situations-problèmes connues de l'élève et en manipulant (MSN 13.5)
Grandeurs et mesures	Notions temporelles, l'accent étant mis sur le découpage du temps (jour/nuit, avant/après, etc.) (cf. MSN 14), connaître les caractéristiques de matériaux et d'objets (capacités pré-numériques)
Modélisation	Représenter des situations mathématiques en imaginant et en utilisant divers outils de représentation (MSN 15.1)
Phénomènes naturels et techniques	Observer des phénomènes naturels et techniques, s'étonner, constater (MSN 15.2)
Corps humain	Permettre à l'élève d'affiner la perception et la connaissance du son corps par diverses expérimentations (MSN 17.2)
Diversité du vivant	Distinguer les notions de vivant et non-vivant en comparant, manipulant, observant et en se posant des questions (MSN 18.2)
Personnalisation	<p>Si le domaine des mathématiques et des sciences de la nature permet d'acquérir les capacités de réflexion et des stratégies fondamentales (les mathématiques en tant que technique culturelle, cf. « agir stratégique » ou les sciences en général comme moyen de comprendre le monde que l'on explore), choisir puis communiquer sa démarche favorise la capacité « exprimer et respecter ». Les centres d'intérêts, motivations et potentiels personnels jouent un rôle essentiel à cet égard.</p> <p>Les mathématiques peuvent en particulier permettre aux enfants et adolescents présentant des troubles du spectre autistique de s'ouvrir à eux-mêmes et aux autres.</p>
Contextualisation	Les mathématiques et les sciences sont omniprésentes. On les rencontre au quotidien et dans les contextes les plus divers. L'exploration joue un rôle particulier à cet égard. Avant de pouvoir être mathématisé ou scientifiquement compris, le monde doit être exploré.
Observer l'espace et les mouvements du corps et des objets dans l'espace	Création de situations qui permettent d'observer les mouvements de son propre corps et des objets dans le temps et l'espace ; appréhension du temps. Découvrir la mathématisation
Découvrir la mathématisation	Création de situations qui permettent d'appréhender les structures, le plan de l'action, la constance, la régularité et l'égalité/la différence afin de mettre en place des attentes en lien avec le déroulement, la prévisibilité de résultats et les conséquences de l'action.

DOMAINES DISCIPLINAIRES ÉLARGIS**Découvrir les mathématiques en tant qu'outil de pensée**

Création de situations nécessitant un plan de l'action et des structures afin de résoudre les problèmes du quotidien.

Sciences humaines et sociales**Remarques générales**

Le domaine « connaissance de l'environnement » a pour objectifs, à partir de ses visées prioritaires (« Découvrir des cultures et des modes de pensée différents à travers l'espace et le temps; identifier et analyser le système de relations qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres. Développer des compétences civiques et culturelles qui conduisent à exercer une citoyenneté active et responsable par la compréhension de la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace, leur milieu, à différents moments »), à partir de trois types de relation de l'homme actions (espace – temps – société), de permettre aux élèves de comprendre le monde en abordant les trois disciplines suivantes :

- » Histoire
- » Géographie
- » Citoyenneté
- » Histoire des religions et éthique

Cette compréhension du monde est essentielle pour vivre une vie autonome. Pour cela, ce domaine fournit des outils aux élèves et leur permet aussi d'aborder la formation au développement durable.

Éléментарisation

Les actions relevant de ce domaine constituent la base nécessaire à l'éléментарisation. Par exemple, l'axe de capacité « explorer – relier » peut permettre de développer des capacités et des aptitudes fondamentales. Il ne s'agit pas de comprendre le monde uniquement par la pensée, mais aussi en agissant, explorant et procédant par tâtonnement (essais-erreurs). Les différents Domaines de compétence peuvent créer des possibilités d'apprentissage qui permettent de faire des liens avec l'environnement des élèves, et de continuer ainsi à développer leur capacité à s'orienter et à agir dans le monde.

Personnalisation

Les centres d'intérêts et les besoins de l'élève constituent un bon point de départ à l'étude du domaine « Sciences humaines et sociales ». Il importe aussi de tenir compte des difficultés rencontrées par l'élève ou des tâches qui s'inscrivent dans une perspective de développement (p. ex. se rendre seul à l'école).

Les contenus choisis varient en fonction de l'axe de capacité (p. ex. « prévoir – exploiter – évaluer », en lien étroit avec la thématique « outils et méthode de recherche »).

Contextualisation

La contextualisation peut avoir lieu en suivant les Domaines de compétence, c'est-à-dire en créant des situations permettant à l'élève d'être confronté au monde de manière adaptée. Elle doit tenir compte des trois disciplines thématiques du domaine et de tous les Domaines clés de la vie (loisirs, ménage, travail, mobilité, économie, civisme), des différents espaces de vie de l'homme et des animaux (nature, quotidien) et des modes de vie (culture, technique, religion, éthique).

Arts

Remarques générales

Le domaine Arts a pour Visées prioritaires de « Découvrir, percevoir et développer des modes d'expression artistiques et leurs langages, dans une perspective identitaire, communicative et culturelle ».

Quatre axes thématiques (Expression et représentation; Perception; Acquisition de techniques; Culture) structure l'enseignement décliné dans les trois disciplines suivantes

- » Les activités créatrices et manuelles (AC & M)
- » Les arts visuels (AV)
- » La Musique (Mu)

Dans ce qui suit, nous regroupons les AC & M et les AV, que les productions soient réalisées en volume (3 dimensions) avec les AC & M ou sur un plan (2 dimensions) avec les AV.

AC&M et AV

Remarques générales

Les activités créatrices et manuelles portent, d'une part, sur l'expression personnelle et le vécu esthétique et, d'autre part, sur la découverte de différents supports, matériaux et outils. Durant le processus de création, les élèves s'observent, expérimentent et développent, planifient et réalisent des produits. Le processus créatif est tout aussi essentiel que le produit, ce qui fait partie de la valeur éducative.

Élémentarisation

Les compétences fondamentales « techniques » doivent préalablement être mises en place. Elles comprennent notamment la saisie d'objets, l'utilisation d'outils ou d'autres aptitudes élémentaires qui peuvent être assimilées à des techniques culturelles au sens large.

Le jeu permet de faire des expériences fondamentales avec la création (jeux fonctionnels, jeux de rôle, jeux de construction, déguisement), mais aussi avec le quotidien (utilisation d'outils, d'outils techniques, d'objets d'intérieur).

Avant de pouvoir tester des processus de création, l'enfant doit être en contact avec les différents supports. Par la suite, les processus de création permettent d'approfondir l'utilisation de ces supports et de tester leur effet sur le produit.

Personnalisation

Les disciplines AC & M et AV se prêtent particulièrement bien à la personnalisation. Elles doivent être structurées autour des centres d'intérêts, des besoins et de l'environnement de l'élève et a pour but de dépister et de développer les potentiels et les talents existants. Les aptitudes suivantes peuvent par exemple être développées : « Force créatrice » ; « Persévérance » ou « Expression personnelle ».

Contextualisation

Le dessin, les activités créatrices et les activités manuelles jouent un rôle important dans la vie quotidienne et sont utiles à la résolution de diverses tâches pratiques (résolution de problèmes). Il est donc important de permettre à l'enfant de découvrir ces activités dans des environnements d'apprentissage accessibles et inspirants. À cet égard, les expériences suivantes sont essentielles :

DOMAINES DISCIPLINAIRES ÉLARGIS

Expériences esthétiques	Création de situations permettant à l'enfant d'explorer des produits et leur effet sur les sens et les sensations.
Expériences avec l'art, la technique et le design	Création de situations permettant à l'enfant de découvrir divers objets et leurs fonctions. Organisation de rencontres avec des produits relevant des Domaines artistique et culturel, du design et de la technique (p.ex. musée, exposition).
Expériences avec la production et la création	Création de situations permettant de découvrir des matériaux visuels, techniques ou textiles et des outils. Création de situations permettant de réaliser des produits visuels, techniques ou textiles, avec ou sans modèle.

Musique

Remarques générales	La musique permet aux élèves de mobiliser leurs perceptions sensorielles, de s'exprimer et d'interagir avec les autres. La musique est également un bien culturel qu'il faut rendre accessible. Elle permet d'exprimer des sentiments et des humeurs sans passer par le langage.
----------------------------	--

Éléментарisation	Les aptitudes fondamentales suivantes doivent être acquises avant d'aborder le premier palier de compétences du Plan d'études romand :
-------------------------	--

Chanter et parler	Utiliser la voix en chantant, produire des sons par la voix et exprimer quelque chose (cf. langage/parole)
--------------------------	--

Entendre et s'orienter	Localiser des sons (cf. langage/ouïe)
-------------------------------	---------------------------------------

Se mouvoir et danser	Bouger son corps (de manière non spécifique) au son de la musique ou réagir avec le corps (de manière non spécifique) à la musique.
-----------------------------	---

Faire de la musique	Utiliser du matériel et jouer des instruments (de manière non spécifique).
----------------------------	--

Personnalisation	La musique est un domaine permettant d'identifier les centres d'intérêt et les besoins des élèves et de promouvoir les talents. Il existe un lien particulier avec les Domaines les aptitudes suivantes peuvent par exemple être développées : « Confiance » ; « Appartenance » « expression personnelle » « Engagement – participation ».
-------------------------	--

Contextualisation	Permettre de réaliser des expériences culturelles fait partie du mandat de formation. Elles regroupent en particulier les expériences suivantes :
--------------------------	---

Expériences esthétiques	Création de situations permettant de découvrir et de développer ses propres préférences.
--------------------------------	--

Expérimentation de la synchronisation, de la résonance et de l'interaction

Création de situations permettant de vivre la musique et ses effets sur soi-même et sur les autres (stade de foot, cinéma, chant avec d'autres personnes).

Expérience de la musique en tant que forme artistique	Création de situations permettant de faire diverses expériences et rencontres avec des styles et traditions musicaux.
--	---

DOMAINES DISCIPLINAIRES ÉLARGIS

Expérience de la musique en tant que moyen de création et de présentation

Création de situations permettant d'exprimer ses impressions musicales au moyen du mouvement, du langage ou des images.

Création de situations permettant d'exprimer ou de présenter des humeurs au moyen de la musique.

Corps et mouvement

Remarques générales

Le domaine Corps et Mouvement a pour Visée prioritaire de « Connaître son corps, en prendre soin et reconnaître ses besoins physiologiques et nutritionnels; Développer ses ressources physiques et motrices, ainsi que des modes d'activités et d'expression corporelles; Préserver son capital santé par le choix responsable d'activités sportives et de pratiques alimentaires ». Ce domaine comprend deux parties, la première portant sur l'éducation physique alors que la seconde traite de l'éducation nutritionnelle. Dans ce qui suit, le focus est mis sur le mouvement.

À partir des compétences acquises, tous les élèves peuvent améliorer les mouvements et types de mouvements, par exemple en variant le temps (vitesse, durée), l'espace (orientation, déplacements dans l'espace et l'énergie (effort, gainage). À cet égard, il convient de tenir compte des possibilités corporelles de l'élève et, si nécessaire, d'intégrer l'utilisation d'aides techniques (p. ex. fauteuil roulant) pour la réalisation des mouvements.

Éléментарisation

Si nécessaire, les aptitudes fondamentales non acquises doivent être rattrapées. Nous renvoyons ici aux activités du domaine « mobilité » de la CIF. Les aptitudes et capacités suivantes doivent être acquises avant d'aborder les objectifs du Plan d'études :

Mouvements de base

Stabiliser, modifier, changer les positions du corps (dans l'eau également)

Se déplacer (marcher à quatre pattes, glisser, ramper, marcher, nager)

Utiliser ses mains et ses bras (tirer, pousser, saisir, porter, heurter, lâcher, tourner, attraper)

Courir, sauter, lancer

Préparation, mise en place et amélioration de la qualité des mouvements de base et de leurs variations.

Mouvement aux agrès et utilisation de matériel varié ou de différents engins à roulettes

Préparation, mise en place et amélioration de la qualité des mouvements de base aux agrès (p. ex. balançoire) et avec du matériel (p. ex. toboggan) et des engins à roulettes

Interprétation et danse

Perception de son corps et de son environnement (de manière non spécifique), expression par le mouvement

Bouger dans l'eau

Préparation, développement et amélioration de la qualité des mouvements dans l'eau

Personnalisation

Le domaine « sport et mouvement » apporte une contribution cruciale au développement de la confiance en soi et d'une capacité à agir fondamentale « agentivité ». Le sport permet également d'exercer la « persévérance » et l'aptitude à surmonter les difficultés. Ce domaine joue également un rôle important dans tous les Domaines de capabilité, surtout en présence des

DOMAINES DISCIPLINAIRES ÉLARGIS

centres d'intérêts, des talents et des motivations en lien avec le sport pratiqué et lorsque des conditions d'apprentissage favorables sont mises en place.

Contextualisation

Presque toutes les situations sont susceptibles de préparer, de développer et d'améliorer les mouvements, qu'elles concernent les mouvements au quotidien, la perception et l'exécution active des mouvements et leur développement. Les expériences suivantes sont essentielles à cet effet :

Expériences avec le mouvement et la danse

Création de situations permettant d'exprimer ou de représenter des émotions par le mouvement.

Expériences avec les disciplines sportives et le matériel sportif

Création de situations permettant de développer et de présenter des types et des séries de mouvements avec un support musical.

Création de situations permettant de pratiquer des jeux de mouvement et des jeux sportifs et de se familiariser avec leurs règles d'expérimenter l'esprit d'équipe.

Création de situations permettant d'expérimenter le matériel sportif.

Expériences avec la culture du mouvement et du sport

Création de situations permettant de découvrir la culture du mouvement et du sport actuelle (p. ex. journée de sport ou de jeu, manifestations sportives, compétitions).

Éducation numérique**Remarques générales**

Garantir l'accès aux médias analogiques et numériques, ainsi que leur usage, font partie du mandat de formation. L'éducation numérique permet d'accéder au monde, spécifiquement pour les enfants présentant des besoins éducatifs particuliers. Il convient de favoriser cet accès en développant les compétences d'utilisation des appareils et des aides et supports techniques spécifiques aux personnes en situation de handicap.

Éléментарisation

Les compétences pré-requises par rapport au plan d'études concernent en particulier l'utilisation des outils et appareils de traitement, de sauvegarde et de transmission d'informations (p. ex. outils de la communication améliorée et alternative, smartphones et tablettes à configuration simplifiée).

Personnalisation

Les médias, qu'ils soient nouveaux ou traditionnels, jouent un rôle essentiel pour tous les Domaines de capabilité.

Contextualisation

Les médias sont omniprésents. Il y a donc lieu d'utiliser les médias ainsi que les outils de communication et d'orientation dans tous les Domaines en tenant compte des expériences suivantes :

Expériences avec les médias numériques et traditionnels

Création de situations permettant d'exploiter les médias (p. ex. la télévision, Internet, réseaux sociaux), d'en saisir l'importance (p. ex. demander de l'aide) ou de les utiliser (p. ex. applications, jeux).

Expériences avec l'ordinateur et l'informatique

Création de situations permettant d'utiliser l'ordinateur ou des appareils électroniques afin de maîtriser les situations de la vie quotidienne (p. ex. distributeur de billets) et de communiquer (p. ex. portable, logiciel de visio en ligne).

Formation générale

Remarques générales

Les thématiques de la Formation générale ont permis d'organiser le modèle de capabilité présenté dans ce document. Elles sont construites autour d'un rapport à soi, aux autres et au monde. Ce domaine propose un Commentaire général pour chacun des cycles Harmos et décline les Visées prioritaires suivantes :

- » « Développer la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social pour agir et opérer des choix personnels.
- » Prendre conscience des diverses communautés et développer une attitude d'ouverture aux autres et sa responsabilité citoyenne.
- » Prendre conscience de la complexité et des interdépendances et développer une attitude responsable et active en vue d'un développement durable ».

Dans ce passage, nous nous focalisons sur la préparation à la vie professionnelle. Cette thématique apparaît plus spécifiquement au cycle 3. Cela dit, il convient de ne pas manquer cet aspect pour les élèves dont le programme adapté ne porterait pas sur le cycle 3 en raison de leur retard. Ainsi, chez les jeunes présentant des besoins éducatifs particuliers majeurs, l'orientation professionnelle n'entend pas uniquement préparer à un métier, mais aussi à la vie d'adulte. Les Domaines de la vie décrits dans la CIF sont utiles à cet égard, car il s'agit d'assurer la participation des personnes handicapées dans tous ces Domaines. La gestion de son propre handicap en fait aussi partie.

Élémentarisation

La préparation au choix professionnel doit être adaptée à la situation individuelle de l'élève et tenir compte des programmes et bases légales existants (p. ex. de l'assurance invalidité). Il est non seulement important que l'élève développe les compétences requises, mais aussi qu'il connaisse et applique les conventions et exigences propres aux différentes situations de la vie quotidienne et de la vie professionnelle (p. ex. saluer des personnes inconnues, respecter les règles d'hygiène dans la cuisine). Il s'agit aussi de développer la disposition à effectuer certaines activités courantes et professionnelles.

Personnalisation

Il est également primordial pour la préparation au choix professionnel que l'élève sache explorer ses potentiels, talents et préférences et gérer de manière constructive ses propres limitations. La préparation au choix professionnel et à la vie d'adulte tient compte des six Domaines de capabilité. Le but est d'être capable d'organiser sa vie en fonction de ses propres besoins et objectifs.

Contextualisation

Il y a lieu de permettre à l'élève de faire de multiples expériences l'aidant à organiser sa vie tant personnelle que professionnelle :

Expérience du travail

Effectuer un travail ou une activité, travailler et être en mesure de s'occuper, travailler ou avoir une activité avec d'autres en assumant divers rôles (p. ex. suivre des instructions, faire preuve de persévérance).

Expériences avec le monde du travail

Créer des situations permettant de faire diverses expériences avec le monde du travail et les activités qui en découlent (p. ex. stage de découverte, même dans les professions pédagogiques et artistiques).

Domaines de capabilité

Modèle de capabilité

Tous les descripteurs des Capacités transversales du Plan d'études romand ont été (re)catégorisés à partir de la proximité des champs sémantiques des verbes les spécifiant. Les onze verbes de cette synthèse reflètent une interdépendance significative des Capacités transversales les unes par rapport aux autres. Cette lecture propose les Capacités transversales sous un autre angle, en vue de leur articulation aux thèmes de la Formation générale. Contrairement à la représentation de la figure 2, seuls quatre d'entre eux sont repris, en référence au rapport à soi, aux autres et au monde, ainsi qu'à la réalisation de soi. Le modèle de capabilité illustré dans la figure 4 peut se lire de manière horizontale, en prenant les Capacités transversales comme point d'entrée, ou de manière verticale, en partant des thématiques de la Formation générale.

Lectures du tableau

Considérant la réalité multidimensionnelle et interdépendantes les unes des autres des Capacités transversales (par ex. la faculté de reconnaître ou d'identifier participe de chaque capacité), la signification de chaque aptitude ne se réduit pas à la seule signification que sa place dans le modèle lui confère. Chacune d'elle peut ou se doit de voir sa signification être élémentarisée (déplacement vers la gauche) et/ou élargie (déplacement vers la droite, le haut ou le bas). Par exemple, la « confiance », spécifiée en tant que « confiance en soi », est une aptitude propre à l'identité d'une personne en construction qui doit acquérir cette aptitude nécessaire pour opérer des choix personnels. Cet aspect non réductible des aptitudes constitue à la fois une « force » et une « faiblesse » de cette lecture. Il permet d'un côté une personnalisation adaptée à l'élève et à ses besoins, de l'autre, il incite à la responsabilité des professionnels de par la marge d'interprétation qu'il offre.

Si on admet une logique progressive dans la personnalisation se fondant d'abord sur un rapport à soi, un rapport aux autres ensuite, puis dans un rapport au monde, avec comme visée, une réalisation de soi progressive, une entrée verticale, de gauche à droite, par les thèmes de la Formation générale (identité, altérité, interdépendance création réalisation) est à favoriser. De cette manière chacune des aptitudes (des plus claires ou plus foncées) constitue un socle à acquérir et à renforcer pour progresser vers une réalisation de soi.

L'entrée horizontale par les Capacités transversales permet de saisir comment les aptitudes s'inscrivent dans ces différents rapports (rapport à soi, rapport aux autres, rapport au monde) et leur réalisation. Pour le dire en lien avec l'apprentissage et la motivation à apprendre, comment elles permettent d'apprendre sur soi-même ; d'apprendre à apprendre, d'apprendre des autres et avec eux ; d'apprendre du monde pour, au final, mieux apprendre et se réaliser tout au long de la vie. Cette seconde approche est retenue pour décrire les aptitudes à développer.

DOMAINES DE CAPABILITÉ

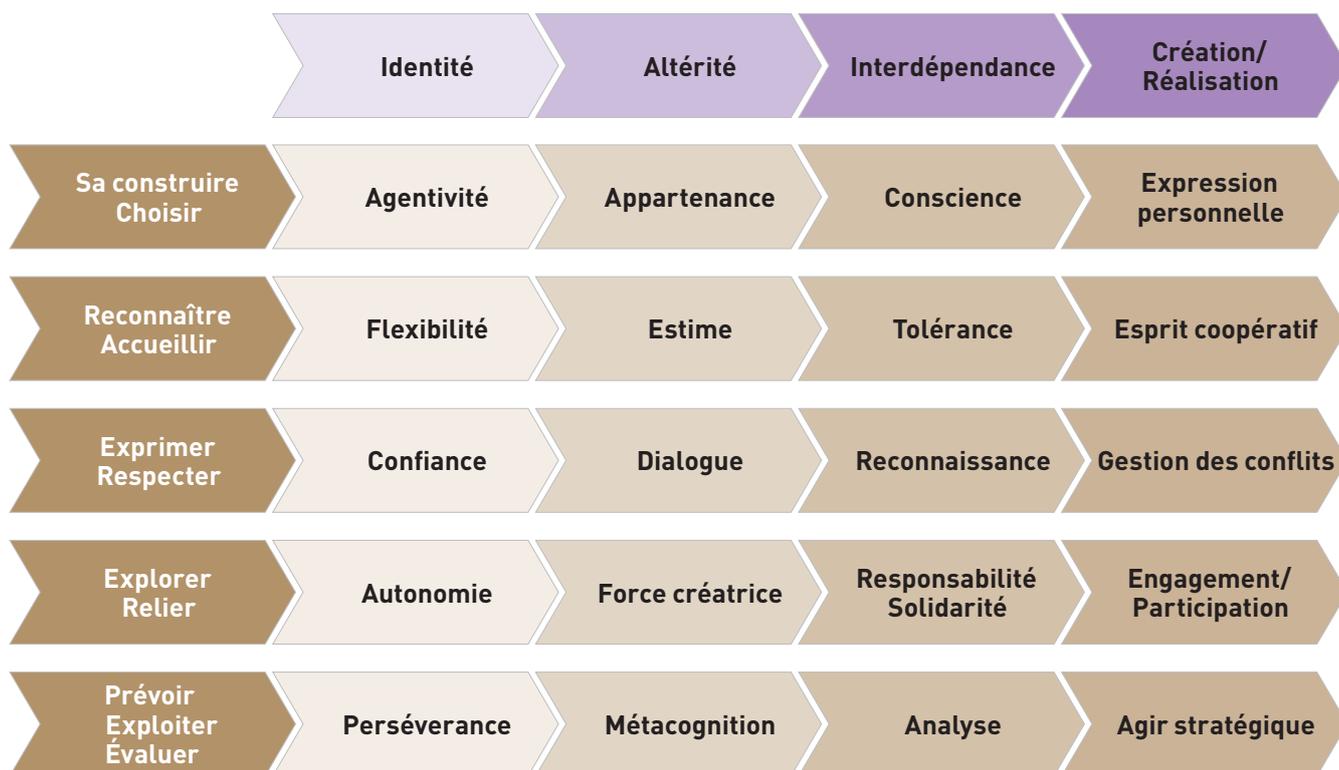


Figure 4 : Modèle de capacité pour l'élargissement des Capacités transversales et de la Formation générale

Se construire et choisir

Se construire et choisir

Aspects de la capacité qui se rapportent au développement d'une identité propre, à l'expression de soi et à la réflexivité. Elle invite les élèves à la prise de conscience de soi, des autres et du monde. En tant que compétence sociale primaire, les élèves apprennent à ressentir, à réguler et à comprendre ce qui se passe en eux, quels sont leurs besoins fondamentaux et à y répondre. Ils sont capables de se situer comme individu et d'apprendre au contact des autres, en développant un sentiment d'appartenance. L'enfant ou l'adolescent-e développe les aptitudes suivantes :

Agentivité

Développement du sentiment d'être l'auteur de ses actes qui s'exprime dans le développement de l'auto-efficacité ainsi que le développement d'une démarche de capacité positive et d'une confiance en ses propres capacités. Elle permet d'agir et d'opérer des choix personnels.

Appartenance

Développement de l'aptitude à se situer à la fois comme individu et membre de certains groupes, mais aussi à nouer des liens avec les autres et avec les animaux, à s'intéresser aux autres et aux animaux et à développer un sentiment d'appartenance.

Conscience

Développement de l'aptitude à prendre conscience avant tout de de soi, mais aussi des autres et du monde. La conscience de soi, au niveau primaire est une perception de soi aux fins d'une conscience du soi invariant, d'une perception de la cohérence corporelle et d'une perception et maîtrise d'états de tension. Ces prises de conscience permettent le développement de soi sur le plans non seulement physique, mais également intellectuel, affectif et social.

DOMAINES DE CAPABILITÉ

Référence à la capacité	Développement de l'aptitude à prendre conscience avant tout de de soi, mais aussi des autres et du monde. La conscience de soi, au niveau primaire est une perception de soi aux fins d'une conscience du soi invariant, d'une perception de la cohérence corporelle et d'une perception et maîtrise d'états de tension. Ces prises de conscience permettent le développement de soi sur le plans non seulement physique, mais également intellectuel, affectif et social.
Expression personnelle	Développement de la capacité d'expression personnelle, notamment en communiquant ses besoins et désirs personnels, en s'impliquant activement et en faisant preuve de la cohérence personnelle requise pour y parvenir.

Reconnaître et accueillir

Reconnaître et accueillir	Aspects de la capacité qui se rapportent au développement d'un esprit communautaire, à l'accueil de la différence et de la diversité, à la faculté d'adaptation aux autres et aux situations ou idées inattendue ou originales. Les enfants apprennent à s'estimer et estimer les autres, voire les animaux. Les élèves apprennent à identifier et à estimer les besoins fondamentaux, leurs caractéristiques, les manières d'être et d'agir des autres et d'eux-mêmes. L'enfant ou l'adolescent-e développe les aptitudes suivantes :
----------------------------------	--

Flexibilité	Développement de la flexibilité qui permet de s'adapter à de nouvelles situations, à accueillir de nouvelles idées ou orientations, de mettre à profit les solutions proposées par les autres pour résoudre ses propres problèmes et de développer sa curiosité.
--------------------	--

Estime	Développement de l'aptitude à montrer de l'estime et à en recevoir (p. ex. de précieux traits de caractère chez soi ou chez les autres) soit du sentiment d'avoir de la valeur, pour soi et pour les autres. Elle permet notamment la préservation de sa propre intégrité et de celle des autres (notamment préservation de l'intégrité physique et des sentiments).
---------------	--

Tolérance	Développement de l'aptitude à accueillir les différences et à les respecter. Elle se traduit par la capacité de s'ouvrir aux autres et au monde, en reconnaissant toute la diversité et ce qui en fait sa richesse.
------------------	---

Esprit coopératif	Développement de l'aptitude à coopérer ou mettre en place des coopérations avec les autres, de la capacité à participer à des activités communes dans différents environnements en adaptant son propre comportement ou ses manières d'agir et en suivant des règles. Les réalisations de collaboration concrètes permettent de prendre conscience de la force de la responsabilisation et de l'interdépendance positive.
--------------------------	--

Exprimer et respecter

Exprimer et respecter	Aspects de la capacité qui se rapportent au développement de la capacité à communiquer. Les élèves apprennent à échanger, à participer à des activités communes et à s'investir dans des relations, mais aussi à gérer les situations de tension, de malentendu ou d'incompréhension de manière respectueuse. En se respectant et s'estimant mutuellement, ils apprennent ainsi à être reconnu par les autres et à reconnaître les autres. L'enfant ou l'adolescent-e développe les aptitudes suivantes :
------------------------------	---

DOMAINES DE CAPABILITÉ

Confiance	Développement de la confiance envers les autres et envers les animaux et développement de l'aptitude à réguler la proximité et la distance, à supporter la présence et l'absence et à éprouver un sentiment de stabilité et de sécurité. La confiance en soi permet d'avoir la sécurité nécessaire envers ses propres compétences pour relever les défis ou résoudre les situations qui se présentent et entrer en relation avec autrui.
Dialogue	Développement de l'aptitude au dialogue en tant qu'échange réciproque, résonance de ses propres actions et de ses propres expériences avec les autres, en tant que «voir et être vu».
Reconnaissance	Développement de l'aptitude à reconnaître ses droits et devoirs, ainsi que ceux des autres, et à exprimer cette reconnaissance.
Capacité à gérer les conflits	Développement de la capacité à gérer les conflits et donc à agir de manière autonome, à appréhender la situation sociale et à s'approprier et tester d'autres manières d'agir.

Explorer et relier

Explorer et relier	Aspects de la capacité qui se rapportent à découverte de son propre environnement et à la participation concrète. La capacité de faire des liens favorise aussi le développement d'une pensée critique, soit d'une capacité de jugement libre et indépendant. Les élèves apprennent à s'investir activement et de manière responsable dans divers environnements, à les comprendre, les explorer et les organiser avec d'autres. L'enfant ou l'adolescent-e développe les aptitudes suivantes :
Autonomie	Développement de l'autonomie, c'est-à-dire de la capacité à s'autoréguler, à agir de sa propre initiative et à activer ses propres ressources, mais aussi à mobiliser diverses ressources de manière responsable.
Force créatrice	Développement de la force créatrice s'exprimant par la capacité à agir de manière créative dans des situations sociales, à identifier les possibles, à prendre des décisions, à organiser des processus, et à obtenir des résultats.
Responsabilité	Développement du sens des responsabilités, vis-à-vis de soi, des autres et du monde, et de la capacité à assumer les conséquences de ses actes. Le développement de la solidarité permet de comprendre les liens d'interdépendances qui unissent les humains les uns aux autres et à l'environnement, et à reconnaître aussi l'incidence des comportements humains sur l'environnement.
Solidarité	
Participation	Développement de la capacité qui permet de se réaliser, en s'engageant à la suite des choix opérés. Les élèves apprennent à reconnaître les nouveaux défis, à s'engager dans de nouvelles situations en se fiant à leur intuition et en s'opposant aux résistances. Avec un esprit constructif, il s'engage et participe à l'élaboration de règles favorables aux vivre ensemble et à leur respect.
Engagement	

Prévoir, exploiter et évaluer

Prévoir, exploiter et évaluer

Aspects de la capacité qui se rapportent à la capacité générale à résoudre les problèmes. Les élèves apprennent à développer une vaste palette de stratégies et d'aptitudes qu'ils peuvent utiliser pour anticiper, planifier et réaliser concrètement les projets personnels ou collectifs les plus divers. L'enfant ou l'adolescent-e apprend à structurer, à se repérer dans le temps et dans l'espace et à maîtriser le déroulement des actions. Il ou elle développe la capacité à évaluer des situations et à s'organiser en conséquence. L'élève apprend à surmonter les difficultés ou les obstacles, résoudre les conflits ou relever les défis. Pour apprendre et apprendre à apprendre, l'enfant ou l'adolescent-e développe les aptitudes suivantes :

Persévérance

Développement de la persévérance et de l'endurance, notamment pour surmonter des obstacles ou poursuivre des objectifs personnels. La persévérance est une composante de la motivation à apprendre, faisant suite à la capacité de faire des choix personnels ou collectifs et de s'engager dans la tâche, en vue de l'atteinte des objectifs données.

Métacognition

Développement de la capacité à s'autoévaluer en portant un jugement sur le déroulement des étapes de la résolution d'un problème ou le niveau d'atteinte des objectifs. L'élève engage sa pensée à réfléchir sur elle-même et à produire des connaissances sur ses propres connaissances, ce qui permet une régulation des activités, individuelles ou de groupe, grâce à une prise de conscience.

Analyse

Développement de la capacité à reconnaître les problèmes, à y réfléchir en détail et à trouver des solutions. Cette aptitude permet à l'élève de comprendre le monde, à y voir des régularités, à enregistrer et à utiliser des informations qui sont essentielles pour vivre. Elle permet également de prendre conscience de la complexité et des interdépendances.

Agir stratégique

Développement l'aptitude à agir avec pertinence par l'acquisition, le développement, l'expérimentation et l'application de stratégies et de manières de procéder permettant de s'attaquer aux problèmes qui se posent dans la vie de manière efficace.

Utilisation des Domaines disciplinaires élargis

Élargissement concret des Domaines disciplinaires

Apprentissages, capabilité et expériences durant les trois cycles

Si les élèves n'apprennent pas en se conformant à la structure des apprentissages décrits dans le Plan d'études romand, il convient de définir les Domaines disciplinaires qui doivent être élargis et la manière de les élargir. Ce faisant, tous les domaines et tous les cycles doivent être examinés. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de garantir la meilleure formation possible jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. On aurait tort cependant de réduire les exigences à des capacités et aptitudes pouvant être acquises préalablement («compétences préalables»).

Les Domaines disciplinaires sont plus que de simples «cadres» pour le développement de capacités et d'aptitudes. Au même titre que la structure des apprentissages définis dans le Plan d'études romand, les perspectives de capabilité et d'acquisition d'expérience constituent d'importants repères pour le développement, la définition, la réalisation et l'évaluation des objectifs de formation individuels.

Des exemples illustrent ci-après la manière dont cet élargissement (élémentarisation, personnalisation, contextualisation) peut avoir lieu. Il tient compte de la situation de l'élève ainsi que

- » de ses centres d'intérêts, potentiels et dispositions ;
- » de facteurs contextuels tels que l'environnement, l'âge, le sexe et l'origine ;
- » des aptitudes et compétences existantes ;
- » des limitations fonctionnelles de l'élève.

Élémentarisation Référence aux apprentissages

Les aspects ci-après permettent d'élémentariser le développement de la structure des apprentissages dans les Domaines disciplinaires :

Élargir les paliers de compétences de sorte à tenir compte d'aptitudes et de compétences fondamentales, antérieures ou simplifiées.

Exemple : L1 13-14.6 : «comprendre et produire des textes oraux d'usage familial et scolaire ne prenant en compte les consignes et les interventions de l'enseignant et celles des autres élèves».

Premier palier de compétences : «l'élève comprend le sens général d'un énoncé lié à la vie scolaire».

Palier adapté : «l'élève est capable de comprendre un énoncé simple lié à une situation familière de la classe en l'exprimant d'une manière ou d'une autre (regard, hochement de tête, réalisation de la tâche».

Mettre l'accent sur une aptitude ou une capacité relevant d'un palier de compétences.

Exemple ci-dessus : mettre l'accent exclusivement sur «est capable de montrer avec un pictogramme qu'il a compris un texte oral d'usage scolaire».

Retenir certains paliers de compétences et ignorer les autres

Exemple «MSN13.3 : l'élève est capable de résoudre des problèmes additifs en choisissant l'outil de calcul le mieux adapté à la situation proposée».

Palier de compétence : développement d'un seul outil de référence pertinent

UTILISATION DES DOMAINES DISCIPLINAIRES ÉLARGIS

pour l'élève (par ex. bande numérique, calculatrice) « l'élève sera capable de résoudre des problèmes additifs avec un outil de calcul choisi ».

Simplifier la réalisation d'une compétence par rapport à la compétence attendue au cycle considéré.

Exemple : L1 11.12 : « lire et écrire des textes d'usage familial et scolaire et s'approprier le système de la langue écrite ».

Réalisation simplifiée : « l'élève sera capable de produire un texte écrit en utilisant la dictée vocale de son ordinateur ».

Mettre l'accent sur l'action même plutôt que sur l'analyse de l'action

Exemple : CM 35.3 « Distinguer les particularités des nutriments et étudier leurs rôles dans l'alimentation en identifiant les besoins en nutriments nécessaires au maintien d'une bonne santé ».

Remplacé par « L'élève sera capable de percevoir les effets positifs des nutriments dans son alimentation et d'exprimer cette expérience ».

Remplacer des verbes/expressions comme « être capable de » par des verbes comme « découvrir »

Exemple : A 24 MUS remplacer « S'imprégner de divers domaines et cultures artistiques en écoutant et en identifiant des œuvres de différentes périodes et provenances, en identifiant le sujet d'une œuvre, sa forme, sa technique » par : « l'élève découvre le sujet d'une œuvre, sa forme et sa technique ».

Personnalisation
Référence à la capacité

Les facteurs suivants permettent de personnaliser l'observation de soi, des autres et de l'environnement dans le cadre des Domaines disciplinaires :

Permettre à l'élève d'éprouver le sentiment d'auto-efficacité

Créer des situations d'apprentissage durant lesquelles l'élève obtient des résultats. Le sentiment d'auto-efficacité est une condition pour apprendre. Cette expérience est liée aux sentiments de compétence, d'appartenance sociale et d'autonomie. Exemple : un élève prend les commandes d'une aide électronique qui pilote l'activité des autres élèves.

Tenir compte des centres d'intérêts de l'élève

Tenir compte des centres d'intérêts de l'élève dans le choix de l'objet d'apprentissage, du rapport au monde ou dans le choix de stratégies d'apprentissage ou d'instruments d'aide. Exemple : exploiter l'intérêt de l'élève pour les animaux pour le dénombrement d'une collection d'objets (des images ou vignettes) dont le nombre est inférieur à 100 par comptage organisé (MSN 12).

Explorer les potentiels de l'élève

Certaines aptitudes ne deviennent visibles que si elles peuvent être testées et développées. Exemple : découvrir son potentiel créatif grâce à des programmes de dessin sur ordinateur.

Exploiter les talents et les dons de l'élève

Tout talent qui se manifeste est une belle opportunité pour l'élève d'être en contact avec lui-même, les autres ou son environnement. Exemple : jouer dans un groupe ou dans une pièce de théâtre permet de mettre au jour des talents (musique, interprétation et danse).

Respecter les libertés de l'élève

Mener une réflexion sur soi, sur les autres et sur son environnement porte ses fruits lorsque l'élève le fait de manière autonome ou au moins en partie

UTILISATION DES DOMAINES DISCIPLINAIRES ÉLARGIS

autonome. Si les élèves n'ont pas la possibilité de faire des choix, ils ne seront pas en mesure de prendre des décisions importantes plus tard. Exemple : aider à définir les préférences de l'élève et à prendre des décisions (p.ex. envisager d'autres manières de réaliser des tâches quotidiennes, prendre des décisions et en analyser les conséquences, pour favoriser le développement de l'autonomie de l'élève (FG13)).

**Contextualisation
Référence aux expériences**

Le Plan d'études prévoit une référence aux cadres de vie de l'élève (Conditions cadre matérielles et organisationnelle) qui peut être élargie en permettant à l'élève de faire des expériences concrètes pouvant être utilisées conformément au mandat de formation. Les thèmes ou contenus du programme et les connaissances à acquérir peuvent être identifiés de manière concrète (et non abstraite) comme suit :

Apprendre dans des situations de la vie courante plutôt qu'en classe

Des situations de la vie courante comme se rendre à l'école, prendre le repas de midi, recevoir des soins ou suivre des thérapies peuvent être utilisées dans les processus de formation. Exemple : L1 24 « Les élèves sont capables de participer activement à un débat (dialogue) » : « Les élèves sont capables de respecter des rituels et des règles de fonctionnement du débat (tour de parole, écoute...) » permet de préparer l'élève aux situations où il ou elle aura besoin de communiquer.

Établir des liens entre les expériences et le savoir spécifique à une discipline

Avant même de commencer à lire, les enfants font d'innombrables expériences avec la littérature. On leur lit des livres d'image, ils commencent à comprendre les fonctions de l'écriture en observant les adultes écrire et commencent à comprendre, par leurs gribouillages, que les traces qu'ils laissent peuvent être lues. Les expériences réalisées leur permettent, tout au moins en partie, d'acquérir des connaissances spécifiques.

Agir dans des situations concrètes au lieu d'élargir un savoir abstrait

Il n'est pas possible d'élargir un savoir abstrait sans avoir déjà vécu certaines situations. Il est donc nécessaire de créer ou d'utiliser des situations concrètes. « Les élèves sont capables de participer activement à un dialogue » nécessite des situations variées permettant à l'élève d'établir un lien entre « poser des questions » et « répondre à des questions » et de se familiariser avec le déroulement typique de différents dialogues.

Réaliser des expériences au lieu de les analyser

Avant que les élèves puissent analyser leurs expériences, il faut leur donner la possibilité d'en faire. Les expériences sont liées à la situation. Les situations d'apprentissage doivent donc être élaborées de sorte à ce que les élèves puissent faire des expériences authentiques.

Élaborer des situations d'apprentissage susceptibles de reposer sur le vécu

Une élève ayant réalisé jusqu'à présent des expériences réquisitionnant essentiellement les voies sensori-motrices sera plus réceptive aux nouvelles expériences si celles-ci sont réalisées par les mêmes voies. Exemple : MSN 12.5 « poser et résoudre des problèmes pour construire et structurer des représentations des nombres naturels en ordonnant des nombres naturels ». Au lieu de demander aux élèves de « compter par ordre croissant et décrois-

UTILISATION DES DOMAINES DISCIPLINAIRES ÉLARGIS

sant», il est possible de créer des situations dans lesquelles ils vont et viennent ou d'utiliser des objets pour illustrer le principe du comptage.

Élaborer des situations d'apprentissage permettant de s'adapter aux cadres de vie futurs ?

Les situations d'apprentissage peuvent aussi permettre à l'élève d'anticiper des expériences qui seront essentielles dans sa vie future ou sa formation à venir. Exemple : « Les élèves sont capables « de réaliser des travaux d'imagination ou de mémoire à partir de sollicitations variées (A11AC & M) » comprend aussi l'acceptation de l'inconnu et la capacité de réagir à l'inattendu. Une approche ludique peut permettre de développer l'aptitude à gérer les situations ou développements inattendus, aptitude importante à l'âge adulte.

Évaluation diagnostique

Évaluation des acquis

Chaque élève bénéficiant de mesures renforcées fait l'objet d'une évaluation diagnostique, même si celle-ci peut varier d'un canton ou d'une école à l'autre. Cette évaluation est précédée d'un état des lieux décrivant la situation personnelle et scolaire de l'élève. Cet état des lieux résume les principales informations concernant l'âge, le sexe, le diagnostic médical, l'état de santé, la situation scolaire et la situation personnelle.

À l'avenir, l'évaluation des acquis reposera davantage sur les Domaines disciplinaires élargis : l'évaluation sommative dresse le bilan des processus d'apprentissage utilisés, l'évaluation formative constitue la base du projet pédagogique individualisé et l'évaluation pronostique permet d'estimer dans quelle mesure l'élève sera en mesure d'atteindre les Objectifs d'apprentissage avant la fin du cycle ou de la scolarité obligatoire.

Ordonner les informations utiles

La systématisation des informations issues de l'évaluation diagnostique permet d'établir plus facilement le lien avec les Domaines disciplinaires élargis :

- » état de santé et limitations fonctionnelles (« diagnostic » selon la CIM, « fonctions organiques » selon la CIF)
- » aptitudes et capacités disponibles (« activités » selon la CIF)
- » aides techniques et adaptations à l'environnement (« facteurs environnementaux » selon la CIF)
- » potentiels de développement et de formation comme les centres d'intérêts, les préférences, les motivations et les stratégies de résolution des problèmes (« facteurs personnels » selon la CIF)

Les informations utiles à l'élaboration du projet pédagogique individualisé sont rassemblées et classées à partir de tous les documents disponibles (rapports spécialisés, évaluation diagnostique, entretien de bilan pédagogique, PES, rapports d'appréciation, etc.).

Intégration des éléments dans le projet pédagogique individualisé

Établissement du projet pédagogique individualisé

Le projet pédagogique individualisé détermine les compétences à acquérir, les aptitudes visées et les expériences que l'élève doit être en mesure de réaliser. Il est établi pour une année scolaire, voire pour la durée d'un cycle ou d'un degré scolaire. Il est toujours intégré à une planification comprenant tous les cycles jusqu'à la fin du 3^e cycle ou de la scolarité obligatoire, ce qui

UTILISATION DES DOMAINES DISCIPLINAIRES ÉLARGIS

permet de garantir que le projet pédagogique individualisé soit orienté vers l'avenir. Pour établir le projet pédagogique individualisé il convient d'utiliser les Domaines disciplinaires élargis et non les domaines de la vie de la CIF.

À cet effet, les écoles spécialisées qui ont un profil particulier peuvent élaborer des bases communes visant par exemple à élargir les Domaines disciplinaires en fonction des spécificités locales. Si nécessaire, les Domaines disciplinaires peuvent être précisés pour les différents cycles ou degrés afin d'être mieux coordonnés entre eux.

Projet pédagogique individualisé sur la base des informations compilées Le projet pédagogique individualisé est établi conformément aux informations rassemblées. Si cela n'a pas encore été fait dans le cadre de l'évaluation diagnostique, les informations diagnostiques sont comparées avec les exigences du Plan d'études romand. Les axes de développement et de capacité sont systématiquement pris en compte dans l'établissement du projet pédagogique individualisé, qui comporte trois étapes et repose sur les Domaines disciplinaires élargis du Plan d'études romand.

**Élémentarisation
Référence aux apprentissages** La première étape consiste à définir les apprentissages à acquérir conformément aux Attentes fondamentales des disciplines. Cette définition se base sur la synthèse des informations relatives aux activités, qui indiquent les compétences acquises par les élèves. Il s'agit de définir les apprentissages qui doivent être faits.

**Personnalisation
Référence à la capacité** La deuxième étape consiste à définir les capacités dans les différents domaines de capacité en partant des potentiels, dispositions et centres d'intérêts de l'élève (p.ex. « expression personnelle » du domaine de capacité « être soi-même et se construire », cf. Domaines de capacité (figure 2). Il s'agit de rendre l'élève capable de vivre une « vie épanouie » et de répondre à la question de la finalité de l'apprentissage.

**Contextualisation
Référence aux expériences** La troisième étape consiste à établir le lien avec les domaines d'expérience afin de permettre à l'élève d'explorer tous les principaux cadres de vie. Les expériences vécues, mais aussi les cadres de vie futurs, devront être pris en compte dans l'organisation de l'environnement d'apprentissage. Il s'agit de créer des situations qui permettent d'explorer les Domaines d'expériences. Il convient de donner aux élèves la possibilité de participer afin de leur permettre d'explorer directement les thèmes ou contenus à traiter. La question du lieu d'apprentissage doit être réglée.

Réunion des trois éléments d'élargissement des Domaines disciplinaires Pour les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers majeurs, il convient de réunir de manière adaptée les trois éléments d'élargissement décrits ci-dessus. Cette démarche aboutit lorsque l'on parvient à créer des environnements d'apprentissage permettant aux élèves de faire des expériences dans des situations réelles (domaine d'expérience), lorsque les élèves sont en mesure d'exprimer l'importance de ces expériences pour eux-mêmes (domaine de capacité) et lorsqu'ils réalisent (se réjouir de maîtriser une stratégie) les nouvelles compétences acquises (domaine de compétence). Il ne suffit pas de limiter les expériences des élèves aux différents cadres ou domaines de vie et il est inapproprié de ne travailler que sur des aptitudes et capacités isolées. Enfin, le mandat de formation n'est pas non plus rempli si le travail avec les élèves ne porte que sur leurs centres d'intérêts et potentiels et ignore les thèmes et contenus du Plan d'études.

UTILISATION DES DOMAINES DISCIPLINAIRES ÉLARGIS

Les éléments d'élargissement décrits ci-dessus donnent des pistes pour aménager les situations de la vie scolaire et de la vie quotidienne et donner ainsi à l'élève la possibilité d'apprendre. Les Domaines de compétence élémentarisés renvoient à ce qui doit être appris («quoi»). La référence à un domaine de capacité définit le but poursuivi («dans quel but»). Les cadres de vie, qui permettent d'acquérir un savoir et des connaissances (informels) et de faire des expériences, définissent le contexte dans lequel l'apprentissage doit avoir lieu («où»).

Les prérequis de l'élève sont évalués dans le cadre de l'évaluation diagnostique. Le choix d'outils d'aide, de stratégies ou de matériaux (comme les moyens d'enseignement) n'a lieu que dans le cadre de la planification de séquences didactiques ou de séquences d'apprentissage (didactisation).

Collaboration interdisciplinaire

Le projet pédagogique individualisé est un outil adapté à la collaboration interdisciplinaire entre toutes les personnes impliquées dans le processus de formation individuel des élèves. Il soutient la collaboration entre les spécialistes des différentes professions (thérapeutes, éducateurs sociaux et éducatrices sociales, assistants et assistantes socio-éducatif, personnel pédagogique, enseignants et enseignantes des classes ordinaires et enseignants et enseignantes spécialisés). Il permet en outre de se concerter, de répartir les tâches de manière efficace et de coordonner les efforts de formation.

Mise en œuvre didactique et évaluation**Enseignement et planification d'aménagements**

Le Plan d'études romand nécessite la mise en place de dispositifs didactiques différenciés, doit permettre les démarches d'apprentissage individuelles et l'accompagnement ciblé de l'apprentissage. La mise en œuvre didactique du projet pédagogique individualisé est particulièrement délicate pour les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers majeurs.

Cadre spatio-temporel

La grille horaire garantit que tous les élèves aient à peu près le même temps d'apprentissage pour l'acquisition des compétences dans les différents Domaines disciplinaires. Ce cadre spatio-temporel est important pour tous les élèves, même si le temps d'apprentissage est adapté aux besoins individuels. L'acquisition des compétences dans les différents Domaines disciplinaires nécessite des dispositifs didactiques adaptés. Le projet pédagogique individualisé doit préciser ce qui doit être appris, où et quand.

Élargissement appliqué aux dispositifs didactiques

L'élémentarisation, la personnalisation et la contextualisation ne jouent pas seulement un rôle dans l'élargissement des Domaines disciplinaires. Mises en corrélation, elles permettent d'analyser les dispositifs d'apprentissage sur le plan didactique et de planifier des aménagements (cf. figure 5) :

- » choix et définition de l'objet d'apprentissage sur la base des compétences élémentarisées : qu'est-ce qui est appris ?
- » choix et définition d'Objectifs d'apprentissage sur la base des critères de capacité : pourquoi la matière est-elle enseignée ?
- » choix et définition du dispositif d'apprentissage en tenant compte des cadres de vie et d'apprentissage : où la matière est-elle enseignée et dans quel but ?

UTILISATION DES DOMAINES DISCIPLINAIRES ÉLARGIS

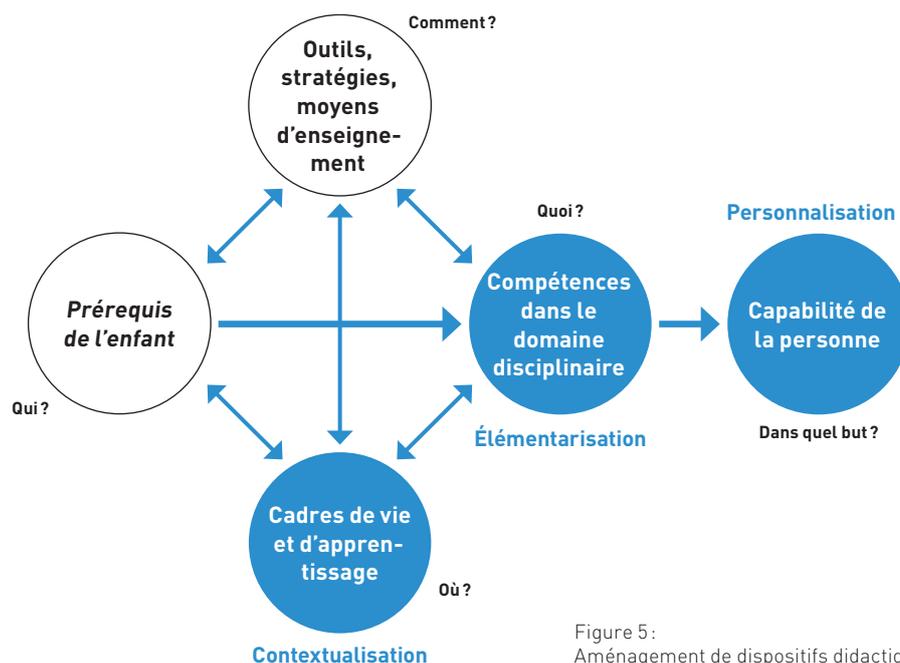


Figure 5: Aménagement de dispositifs didactiques

Aménagements en classe

Si les élèves présentent des limitations fonctionnelles, il convient généralement de faire des aménagements supplémentaires en classe. Les exercices différenciés qui se trouvent dans les moyens d'enseignement ordinaires sont également inadaptés pour les enfants qui présentent des troubles cognitifs. Si les handicaps portent sur des fonctions sensorielles, d'autres démarches d'apprentissage doivent être développées et des moyens d'enseignement individuels doivent être élaborés. Lorsqu'il n'est pas possible de donner des instructions, il convient de trouver des formes d'échange et d'accompagnement plus élémentaires pour découvrir le monde. Celles-ci nécessitent des modalités d'interaction alternatives et le recours à des aides spécifiques.

Il est également essentiel d'améliorer ou de préserver le fonctionnement.

En ce qui concerne le soutien didactique et le mandat de formation à remplir auprès des élèves présentant une limitation fonctionnelle, il est important d'examiner tous les aspects de la capabilité afin de déterminer si celle-ci est compromise en l'absence d'aménagements pour l'enfant. Les aménagements proposés doivent être appropriés à la structure des compétences et être propices à la capabilité ou permettre de lever des barrières.

Évaluation de la progression des apprentissages

La progression des apprentissages est régulièrement examinée sur la base du projet pédagogique individualisé. Cet examen peut avoir lieu sur une base trimestrielle, semestrielle ou annuelle lors de l'entretien de bilan pédagogique ou dans le cadre d'autres dispositifs. Les résultats pédagogiques, et en particulier l'élargissement de la capabilité concernée, sont par exemple consignés dans le rapport du projet pédagogique individualisé.

